

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME VIII

JUIN 1909

N° 6

UN CRITIQUE CHRÉTIEN ¹

(*Second article*)

Quand la société était chrétienne, la littérature, fidèle miroir de l'état des âmes, était pareillement chrétienne ; et les noms de Bossuet, de Pascal, de Fénelon, de Racine, brillaient au premier rang dans les lettres. Les écrits « libertins », dont les auteurs vivaient en marge de la société, ne formaient que de maigres ruisselets à côté du majestueux fleuve de la pensée catholique. Avec le temps, la source s'est gâtée, les âmes se sont corrompues. Deux siècles d'émancipation intellectuelle et de dégradation morale ont produit d'autres noms fameux : Voltaire, Rousseau, Hugo, Renan. Mais, à la différence de l'époque ancienne, deux littératures ont coexisté, deux courants indépendants l'un de l'autre : le premier, antichrétien, le second, catholique. C'est que la foi ne meurt pas, et que, même dans des temps hostiles, elle conserve assez de puissance pour féconder le génie et l'armer pour la lutte. Le XIX^e siècle, si dur aux croyances, a néanmoins enfanté une multitude de talents, plus ou moins ignorés des distributeurs de gloire officielle, mais dont le souvenir est cher à l'Église et les œuvres hautement appréciées des gens de goût. Ce sont ces auteurs catholiques, apologistes, historiens, orateurs, polémistes, poètes, que le P. Longhaye étudie dans le quatrième et le cinquième volume de ses *Esquisses littéraires et morales*.

L'auteur avertit de nouveau qu'il n'écrit pas une histoire litté-

1 — DIX-NEUVIÈME SIÈCLE, *Esquisses littéraires et morales*, par le R. P. Longhaye, de la Compagnie de Jésus ; tomes IV et V, *Écrivains et orateurs catholiques (1830-1900)*. V. *Nouvelle-France*, mars 1909.

raire complète et demande pardon des omissions nombreuses qu'il a dû s'imposer. Ce qu'il se propose, c'est de mettre devant les yeux des générations actuelles les grands exemples de foi, de courage, de dévouement, donnés par les plus illustres d'entre les écrivains catholiques ; c'est d'analyser d'admirables talents mis au service des plus saintes causes ; c'est de s'abandonner enfin sans défiance à la joie de contempler de belles âmes, rayonnant, au surplus, de la lumière divine ; c'est de faire goûter, chez les meilleurs, la perfection de la forme unie à la plénitude de la pensée chrétienne. Non qu'il renonce au droit de juger et qu'il perde de sa clairvoyance. Il marquera très bien les degrés et les faiblesses. Il déplorera les divergences d'idées et les écarts de conduite ; mais il unira dans la louange et l'admiration toutes les gloires catholiques, qu'il verra, par-dessus les contingences, rapprochées dans un même amour indéfectible de l'Église.

Joseph de Maistre, de Bonald et Lamennais ont été étudiés dans l'un des précédents volumes. C'est par la brillante pléiade qui se lève en 1830 que le P. Longhaye ouvre la série de ses nouveaux portraits.

Et tout d'abord le chef d'action, Montalembert. Ce fut une âme ardente et généreuse, un amant passionné de l'Église et de la liberté, une parole vibrante, qui répondit à tous les appels de détresse, une plume savante et suave à qui remonte la création de l'hagiographie moderne. Les catholiques lui doivent cinquante ans d'enseignement religieux et l'exemple d'une activité et d'un désintéressement à toute épreuve. C'est sans regarder qu'il prodigue les heures de ses jours et de ses nuits, l'argent de sa bourse, le sang de son cœur. Trop étroits sont pour lui le palais et le forum ; par-dessus l'enceinte parlementaire, il se fait, devant le monde, l'avocat des peuples opprimés. Mais, surtout, la Mère de tous les chrétiens, l'Église, entend le cri d'amour de son chevalier, de son glorieux enfant. « Le meilleur de son talent, écrit le P. Longhaye, est dans son âme, et le meilleur de son âme est dans sa foi précise et pratique », que ses illusions libérales et sa douloureuse querelle avec Veuillot, si elles en troublèrent, sur la fin, la sérénité, n'altérèrent point dans son fond.

Quant à Louis Veuillot, on sent pour lui, chez le P. Longhaye, une prédilection marquée, avouée, du reste, et fort permise à une critique impartiale. Dans une moelleuse étude de cent quatorze pages, l'auteur des *Esquisses* redit cette histoire, que nous avons lue vingt fois, mais qui prend une saveur nouvelle sous sa

plume sympathique et originale : cette admirable unité d'une vie tout entière vouée à la défense de l'Église, cette religion inconfusable, cette simple et joyeuse obéissance, ces longs et victorieux combats du journaliste, dont « la plume, au dire de Pie IX, vaut une épée », cette absolue indépendance politique du « catholique et franc-ligueur avant tout », qu'on a rageusement qualifiée de versatilité, mais qui n'est que sain et vigoureux christianisme, ce merveilleux instinct des choses de la foi, où Veillot triomphe de Montalembert, et qui, pendant trente ans de lutte sur les terrains les plus divers, maintient l'humble polémiste dans les limites de l'orthodoxie. L'écrivain, « le premier de son époque et l'un des plus grands de la France », décelez une âme riche de tous les dons : grâce, force, pénétration, tendresse, fierté, franchise, couleur, souplesse, verve, éloquence. Qui a l'intelligence et le goût du style et n'a savouré cette langue pleine de sève française, cet art sobre, et large, et profond, qui n'est pas de l'art pour l'art, mais de l'art pour la Vérité aimée, adorée, ardemment poursuivie ? La prose, « mâle outil », comme il l'a appelée, « travailla » bien entre les mains de ce plébéien parvenu au sommet de l'aristocratie intellectuelle. Et maintenant, si l'on remarque, dans les cinquante volumes de son œuvre, quelques taches inévitables, et légères, en somme, peut-on sérieusement le reprocher au vaillant soldat de l'Église ?

Voici un troisième personnage qui s'est également acquis les titres les plus considérables à l'estime et à la reconnaissance des catholiques, le P. Lacordaire. Son éducation, sa conversion, sa collaboration à l'*Avenir*, son ministère séculier, ses fautes mêmes, l'avaient préparé à sa double mission de restaurateur des Dominicains et d'apologiste moderne. Apôtre dans l'âme, il sut aller au cœur d'une génération dont il avait partagé les erreurs. Son éloquence enflammée amena au pied de la chaire la foule que le *Génie du christianisme* avait laissée au seuil de l'église. Elle réveilla les âmes et y jeta des semences de vie, qui fructifièrent dès lors, mais particulièrement sous l'action de ses continuateurs. Les fougues d'imagination et de sensibilité rendent, certes, périlleux à imiter le prestigieux conférencier de Notre-Dame, et sa philosophie çà et là aventureuse n'est pas à prendre telle quelle, mais l'ensemble de son œuvre demeure utile à étudier et constitue une notable partie du trésor apologétique légué au XX^e siècle par le XIX^e.

Notre auteur s'étend peu sur les successeurs, ou héritiers, de

Lacordaire. Le P. de Ravignan, qui était, a-t-on dit, la vertu prêchant la vérité, mena à la table sainte, par l'œuvre des retraites, les auditeurs déjà convertis ou ébranlés par l'ardent Dominicain, et opéra lui-même de nombreuses conversions. Le P. Félix, orateur tenant de Bourdaloue par la manière, apprit au peuple, durant dix-sept années qu'il soutint le même sujet, à voir tous les véritables progrès dans le christianisme. La chose venait à point, au moment où la prospérité de l'Empire tournait tous les esprits vers le progrès matériel. Faisant un pas de plus, le P. Monsabré aborda l'exposition du dogme catholique. Après quarante conférences d'introduction, l'éloquent religieux en consacra cent huit autres à mettre, sans plus de ménagement oratoire, saint Thomas à la portée de la foule, en un langage qui est un miracle de clarté et d'aisance, de précision et d'exactitude. Avec M^{sr} d'Hulst, ce fut le tour du Décalogue. Le P. Longhaye loue ce prélat sans réserve et n'est pas loin de reconnaître en lui, par le bel équilibre de son talent, l'idéal du conférencier. L'*Exegi monumentum* pouvait clore l'œuvre inaugurée par Lacordaire et poursuivie avec tant d'éclat pendant plus de soixante ans. Tout le monde sait néanmoins qu'elle ne s'est pas terminée là et que le chanoine Janvier tient dignement son rang dans cette superbe théorie d'orateurs apologistes.

La moitié du dernier volume des *Esquisses* est consacrée à quelques grands évêques qui furent plus particulièrement mêlés au mouvement catholique.

C'est une figure attachante que celle de M^{sr} Parisis, pacifique d'abord, puis prenant la tête de la lutte pour la liberté de l'enseignement et de l'Église : journaliste, brochurier, député, « évêque d'autrefois », « le premier des évêques » du temps, le « grand leader ecclésiastique » d'alors.

Mais plus attirante encore est la personnalité de M^{sr} Gerbet. Il dut, comme tous les autres, se séparer de Lamennais, dont il avait été le premier lieutenant, charmant par sa bonne grâce le séjour de la Chesnaye et corrigeant de son sourire l'austérité du maître, despote de pensée. Il garda des doctrines de l'*Avenir* un sain ultramontanisme, que les dons de son âme poétique et pieuse firent servir à la louange de l'Église et à la description symbolique de Rome. Car le vrai *Génie du christianisme*, profond et sublime, répondant à l'amour infini de Dieu et aux éternels besoins de l'âme humaine, c'est lui qui l'écrivit dans deux suaves opuscules sur l'Eucharistie et la Pénitence. De là, pour cette

imagination tout imprégnée de mysticisme, il n'y avait qu'un pas à la traduction monumentale de la ville où réside le Christ dans la personne de son Vicaire et qui n'est que le vaste reliquaire de l'amour et de la souffrance. *L'Esquisse de Rome chrétienne* fut tracée, vrai joyau de la littérature et de la poésie catholiques.

Les œuvres épiscopales de M^{gr} Gerbet ont moins de brillant, sinon moins de valeur et de force. Il portera de bons coups à l'erreur et au mal à côté de ses éminents collègues de Nîmes, d'Orléans et de Poitiers, mais ceux-ci s'imposeront davantage à l'attention.

M^{gr} Plantier n'a pas la réputation qu'il mérite, au gré du P. Longhaye. Il dépassa, en plus d'un point, Massillon, qu'il avait pris pour maître. Devenu romain intrépide après s'être dégagé d'un semi-gallicanisme commun à plusieurs évêques, il déclara une guerre sans merci aux idées et aux entreprises modernes. L'hypocrisie des gouvernements et la perfidie des sophistes eurent à compter avec le glaive de cette parole apostolique et cette vigilance pastorale toujours en éveil. Ecrivain et orateur digne, au surplus, d'être comparé à M^{gr} Pie, suivant le P. Longhaye.

Non moins courageux fut l'illustre évêque d'Orléans, M^{gr} Dupanloup. Éducateur émérite, il avait voix dans le concert qui s'élevait contre le monopole universitaire ; et il tint partie avec éclat. Sur le terrain de la défense religieuse, entre autres adversaires, Victor Duruy, Jean Macé, Taine, Renan, le trouvèrent devant eux et bien armés. Rien n'égale la vigueur et l'éloquence grave, ou indignée, ou sarcastique, de certaines de ses brochures. Pareillement il flétrit sans pitié les spoliateurs du Saint-Siège et leurs complices. Moins docteur qu'orateur et journaliste, M^{gr} Dupanloup aimait le combat ; ses brillantes facultés et son talent d'écrivain s'y déployaient à l'aise. Il y est beaucoup plus naturel que dans son grand ouvrage sur la *Haute éducation intellectuelle*, gâté par l'emportement oratoire, quoique d'inspiration excellente : composition hâtive et diffuse, dont le travail et une compétence comme celle de l'auteur pouvaient faire un chef-d'œuvre. Son opposition au concile et sa longue lutte avec l'*Univers* sont passées sous silence, le P. Longhaye ne voulant pas revenir sur ces pénibles questions, traitées une fois pour toutes à propos de Veuillot et de Montalembert.

Deux autres prélats parurent sur la brèche pour le soutien des

mêmes idées et des mêmes causes, M^{sr} Freppel et le cardinal Perraud : le premier, célèbre par sa science, son enseignement apologetique et son redoutable talent de polémiste, le second par une éloquence, d'ordinaire sobre et mesurée, toujours du goût le plus pur, mais qui s'émeut à l'occasion et plus que ne le ferait croire sa réputation imméritée de froideur : le plus grand évêque de la fin du siècle, M^{sr} Pie disparu, affirme notre auteur.

Le voici enfin, le chorège de cet étincelant chœur d'évêques, le grand cardinal Pie. Lui, il est le docteur par excellence, l'inlassable professeur de surnaturel. Durant trente années de sa vie, sous une forme incessamment renouvelée, il enseigne Dieu, Jésus-Christ, l'Église. Qu'il prêche, qu'il combatte, qu'il reprenne les puissances du siècle, l'objet constant de son effort est de faire luire la vérité divine. Son œuvre pastorale, qui comprend dix volumes, est une mine et un arsenal pour quiconque assume le périlleux honneur de parler pour Dieu ou au nom de Dieu. Contrairement à M^{sr} Dupanloup et à d'autres collègues, M^{sr} Pie ne descend pas sur l'arène. *Episcopus ego sum*, déclare-t-il, et c'est du haut de la chaire, dans tout l'appareil de sa dignité, qu'il proclame, avec sa force sereine, et son beau style large et plein, la royauté de Jésus-Christ. « Il faut qu'il règne ! » répète-t-il. Personne n'a prêché comme lui depuis Bossuet. Nouveau Bossuet lui-même, si l'Aigle de Meaux pouvait être égalé, supérieur à lui au moins par l'inaltérable sens catholique.

On ne peut séparer du cardinal Pie son radieux satellite, M^{sr} Gay, modeste et, comme d'autres, trop peu connu. Celui-là est un merveilleux ascète-poète, écrivain maître passé, chez qui l'éclat de l'imagination et la splendeur des formes n'enlèvent rien à la solidité de la doctrine ni à l'utilité pratique et toujours actuelle des leçons de perfection chrétienne.

Voici maintenant un philosophe, poète également. C'est le P. Gratry, celui que Louis Veuillot, avec trop d'insistance, appelait « l'oiseau bleu ». « Grand esprit, noble cœur » (Léon XIII), imagination et enthousiasme excessifs, prosélytisme ardent doublé d'un optimisme incorrigible, illusions humanitaires, opposition déconcertante à la définition de l'Infaillibilité, déconvenues d'une existence ballottée en sens divers : tout cela fait du rénovateur de l'Oratoire un personnage intéressant et sympathique, parfois regrettable. Son œuvre, dûment allégée, utile par la chaleur d'action qui l'anime, est d'un « écrivain supérieur » et « d'un de nos plus grands poètes en prose ».

L'auteur des *Esquisses* se hâte et abrège de plus en plus. Il ne considère plus que deux orateurs politiques, M^{sr} Freppel encore et le comte de Mun, un historien, Ozanam, un poète, Victor de Laprade.

M^{sr} Freppel à la tribune plus encore qu'ailleurs, est, selon le mot de M^{sr} Baunard, « l'homme fort ». Il aborde tous les sujets en spécialiste ; il a une esclave, qui est sa mémoire ; il manie le syllogisme en dialecticien du XIII^e siècle ; il pratique la stratégie oratoire avec un art consommé ; il déploie une lumière et une chaleur capables de retourner tous autres esprits obtus et cœurs obstinés que ceux d'une assemblée parlementaire ; surtout, il doit sans cesse refréner l'envie de régler son compte une bonne fois à cet auditoire hostile et haineux ; dix ans de temps, il soutient son rôle de « vaincu perpétuel » avec une constance que ne suffiraient pas à expliquer son esprit combatif et sa ténacité alsacienne et qui a sa source dans une « âme maîtresse du corps qu'elle anime ».

En lui comparant M. de Mun, le P. Longhaye nous montre celui-ci jouant plus élégamment d'une épée mieux polie, mais qui atteint non moins sûrement son but. Au reste, mêmes aptitudes, même vaillance indomptable, même héroïsme à ne poser jamais les armes après l'incessante défaite. Superbe carrière que celle du fondateur des Cercles catholiques, et qui n'est pas terminée, puisqu'on peut bien appliquer à ce valeureux soldat le mot de Pie IX à l'adresse de Louis Veillot. Si l'on rapproche son éloquence de celle de Montalembert, on leur trouve un mérite égal, quoique un peu différent, l'une des deux gagnant en séduction et en charme continus ce qu'elle perd en soudaineté et en véhémence. Le comte de Mun, qui honore aujourd'hui l'Académie, est aussi « un monsieur qui parle » (Nisard), « un croisé qui aurait l'art de bien dire » (Sainte-Beuve).

Les combats de l'Église durent depuis toujours. L'œuvre séculaire qu'elle poursuit à travers tant d'obstacles, c'est l'éducation religieuse de l'homme et la civilisation des sociétés. L'histoire de ses efforts pour enfanter les nations modernes à la vie chrétienne et sociale est racontée par cet autre bon serviteur, Frédéric Ozanam, dans deux ouvrages, la *Civilisation au V^e siècle* et les *Études germaniques*, qui sont des monuments de science et de foi, et qui témoignent tout ensemble du talent le plus juste et de l'âme la plus aimable. Il est superflu de redire ce que doit l'apostolat de la charité au créateur des Sociétés de Saint-Vincent-de-Paul.

Chacun sait que l'histoire a été complètement renouvelée au

XIX^e siècle. Si on a fait moins de fanfare autour des noms catholiques, ils représentent pourtant une élite nombreuse, dont Ozanam tient la tête. En l'absence d'une histoire universelle catholique, écrite par un seul homme, et qui répondît à toutes les exigences actuelles, travail devenu impossible, les œuvres partielles réunies d'une quantité de croyants illustres projettent la lumière sur tous les âges chrétiens. Dans le champ de la biographie et de l'hagiographie, en particulier, la délicieuse *Sainte Elisabeth* de Montalembert, et les *Moines d'Occident*, ont éveillé une émulation et ont été le point de départ d'un progrès merveilleux. Les vies de saints et de héros ne se comptent plus, où l'on ne sait qu'admirer davantage, ou de la sûreté de la critique, ou de la compréhension du surnaturel et des grandes âmes, ou du talent littéraire.

Jusqu'à présent le P. Longhaye ne nous a point montré d'auteur catholique cultivant les œuvres d'imagination, excepté Louis Veuillot, dont la plume infatigable errait, aux heures de loisir, dans le conte, la fantaisie et le roman, même dans les vers. Ce n'est pas qu'il ignore les noms de M^{me} Swetchine, d'Eugénie de Guérin, de M^{me} Craven, de René Bazin, de Jean Reboul, d'Edouard Turquety, de Joseph Autran, et de plusieurs autres. Mais, outre que les grands talents catholiques durent songer, avant tout, à parler et à écrire pour agir, le portraitiste du XIX^e siècle n'oublie pas qu'il ne trace que des esquisses et qu'il doit se borner aux personnalités les plus marquantes. C'en est une assurément que Victor de Laprade, et l'auteur clôt son dernier volume sur cette très sympathique figure de poète. Laprade prit vingt ans à monter d'une sorte de semi-panthéisme romantique à la cime, religieuse et humaine tout à la fois, où se maintint durant vingt autres années sa muse épurée et devenue, à tout prendre, le P. Longhaye ne craint pas de dire la première du siècle, puisque celles de Hugo, de Lamartine et de Musset furent prostituées. Toutes les cordes de la lyre résonnent autrement bien que dans la *Légende des siècles* à travers les *Idylles héroïques*, *Pernette*, les *Poèmes civiques* et le *Livre d'un père*, auquel il ne faut pas comparer les ridicules sentimentalités de l'*Art d'être grand-père*. Sous le vers de Laprade, d'un rythme assez musical pour charmer les délicats, court une âme prompte, fière, généreuse, illuminée de surnaturel et s'épanchant en leçons d'énergie.

Le mot final du P. Longhaye, répété à propos de Laprade, n'est autre que la maxime profonde qui l'a guidé au long de ses

études : tant vaut l'âme, tant vaut le talent. Son ouvrage pourrait tout aussi bien s'intituler : *Histoire d'âmes*, ou *A travers les âmes au XIX^e siècle*. Pour lui, le son des grandes âmes retentit, par delà la pensée créatrice, jusque dans le rythme de la prose ou la mélodie poétique, le rayonnement des belles âmes se prolonge jusque dans l'éclat des formes et les contours de la langue ; de même la difformité ou la banalité des œuvres et des styles n'est que le terme des laideurs et des vulgarités intimes. Pour autant que le mot rit ou grimace, que le vers chante juste ou faux, que la page étincelle ou fume, que l'œuvre d'art éclate ou avorte, il faut y voir l'âme bien ou mal faite, ou déformée. Ceux qui se prétendent impassibles et artistes font des bijoux de contrebande, ou bien se démentent, et montrent une âme, quoi qu'ils en aient : tels les Flaubert, les de Heredia, les Leconte de Lisle et autres joailliers. Et si l'on dit que la science du style existe pourtant bien par elle-même, c'est pure affaire de rhétorique et de métier, avec quoi les bons esprits se familiarisent aisément, et où le grand art n'a rien à voir. Quant aux magnifiques restes que l'on admire encore chez les génies dévoyés, ce sont lambeaux d'âme qui luisent ou qui pleurent dans la nuit.

Répétons-le avec notre auteur : l'œuvre d'art est une œuvre d'âme. Ajoutons à cela l'impression de l'âme sollicitée par l'âme évocatrice, sans omettre le retentissement moral et le souci de l'au delà divin, et nous aurons tout le secret de la critique du P. Longhaye. Voilà de quel point de vue il envisage et juge les choses de la littérature catholique comme de la littérature profane, et voilà ce qui le met à part, comme je l'ai déjà dit. Ni Lemaître, ni Faguet, ni Bourget, ni Doumic, ni aucun autre critique, que je sache, ne le prennent de cette façon et à cette hauteur. L'objet idéal de la parole humaine, pour le P. Longhaye, c'est l'Homme-Dieu, et nous l'avons vu exalter ceux qui en ont plus ou moins approché. Non que le surnaturel procure le talent, pas plus que les incroyants, comme on a trop l'air de le croire, n'en ont le privilège, mais à don égal, l'âme éclairée d'en haut l'emporte sur l'âme simplement honnête, et l'écrivain chrétien sur l'écrivain incroyant.

Tout ceci montre quelle âme a le P. Longhaye, pour son compte. Une âme élevée et noble, éprise du vrai et du bien, de la Beauté par excellence et de tout ce qui la reflète ; une âme sacerdotale, qui parle admirablement le langage de la foi, qui célèbre avec enthousiasme les prouesses du génie et du cœur

catholiques et gémit sur le mal produit par les œuvres perverses ; au surplus, une âme ferme et réfléchie, qui ne se laisse pas imposer par les jugements reçus, ni par les côtés spécieux du talent, ni par le mérite usurpé, ni par la renommée tapageuse, et qui promène un regard sagace sur les âmes d'écrivains, ses sœurs ; une âme probe enfin et bienveillante, dont la conscience n'a d'égale que ses lumières et qui ne se reconnaît pas le droit de juger un auteur sans le connaître à fond, d'autant plus à l'aise pour distribuer largement l'éloge, même à ceux qui ne sont pas de son bord. « Laissez donc au critique, nous dit celui-ci, le droit d'avoir, lui aussi, une âme. »

Il a écrit, à propos de Sainte-Beuve, sur la nature et les conditions de la critique littéraire, quatre maîtresses pages, dont je détache ces lignes, qui le peignent lui-même à merveille : « Qui s'établit juge habituel des ouvrages, qui met enseigne de critique, doit savoir, avec l'âme : la vie, le monde, Dieu, sans lequel rien ne s'explique assez. Il lui faut être, et à toute heure, psychologue, moraliste, philosophe, souvent historien ; et non seulement pour ne pas rester muet devant un livre historique, mais pour situer dans leur temps et dans leur milieu les œuvres d'invention et de poésie, pour éclairer les littératures par les civilisations et les mœurs, les œuvres individuelles par la biographie des ouvriers ». Voilà exactement le tableau du *XIX^e siècle*. L'auteur y touche à tout avec la plus sûre compétence et la plus minutieuse observation. Toutes les multiples questions soulevées à l'occasion d'un livre sont dûment connues et résolues. Les écrivains, laissés dans leur cadre biographique et historique, sont vus dans le meilleur jour. A propos des auteurs catholiques, notamment, on a plaisir à retrouver ces débats fameux autour de la question romaine, de la loi Falloux, de la question des classiques, de l'Infaillibilité pontificale, des libertés modernes, et de beaucoup d'autres, qui ajoutent une note si caractéristique à la physionomie des Veillot, des Montalembert, des Dupanloup et des Parisis, et sur lesquels le P. Longhaye prononce le mot personnel et juste.

Concluons en disant que le P. Longhaye a fait, sur les écrivains catholiques, comme sur les écrivains profanes, du *XIX^e siècle*, un ouvrage de la plus haute valeur critique et littéraire ; ouvrage, surtout, et ce qui était son but, d'une précieuse utilité pour les croyants, à qui il sera loisible de connaître et d'apprécier leurs illustres anciens et d'apprendre d'eux à soutenir, à leur tour, les gestes de Dieu.

L'abbé N. DEGAGNÉ.

NOTRE LANGUE MATERNELLE

On est au 15 mai 1760. Montcalm et Wolfe sont tombés, l'année précédente, sur les plaines d'Abraham, celui-ci dans la joie immense d'un triomphe péniblement gagné, celui-là dans l'héroïsme suprême du sacrifice stérile. La tristesse et la désolation règnent, depuis cette néfaste rencontre, dans la Nouvelle-France. Une lueur d'espoir vient de briller, pourtant, aux yeux des abandonnés. Lévis, après avoir mûri son plan de bataille pendant les mois d'hiver qu'il passe à Montréal (encore aux mains des Français), s'est décidé à marcher contre les nouveaux maîtres de Québec. Le 28 avril, presque sur le même terrain qui avait vu se débattre entre deux chefs courageux, quelques mois auparavant, l'enjeu d'un empire, Lévis remporte sur Murray l'inoubliable victoire de Sainte-Foy. Les Anglais rentrent avec précipitation dans Québec, « laissant sur le champ de bataille 800 hommes tués ou blessés et toute leur artillerie, » pendant que l'armée victorieuse, privée de munitions, mal vêtue, presque sans pain, campe sur les positions qu'elle vient d'emporter si glorieusement à la baïonnette, à la française. Et là, pendant seize jours, impuissants, les yeux tournés du côté de la France, Lévis et ses soldats attendent, espérant, à chaque lever de soleil, voir apparaître au bout d'un mât d'artimon, là-bas, par-dessus la Pointe-Lévy, l'étendard de la mère-patrie. Le 15 mai, une flotte est signalée au bout de l'Isle d'Orléans. Assiégés et assiégeants, l'âme pleine d'angoisse, comprenant que la ville appartiendra pour toujours au drapeau qui s'avance porté par les vaisseaux dont on aperçoit déjà les mâts par-dessus les côtes, se précipitent, les uns sur les remparts, les autres sur les bords escarpés de la falaise, tendant tous avidement leurs yeux meurtris par les veilles et par les souffrances vers ce morceau d'étoffe, symbole tout à la fois de victoire et de désastre. Hélas ! les hourras enthousiastes des officiers et des soldats massés sur les remparts eurent vite fait d'apprendre aux malheureuses troupes françaises que l'*Union Jack* flottait au mât d'artimon du vaisseau-amiral de l'escadre qui approchait. Lévis, la mort dans l'âme, reprit le chemin de Montréal, après avoir disséminé dans les campagnes les troupes qu'il ne

pouvait plus nourrir. Le Canada était perdu pour la France : la conquête du pays par les Canadiens-Français allait commencer.

La situation était terriblement critique. Québec, bombardé pendant deux mois, avait eu 180 de ses maisons incendiées ; la cathédrale n'existait plus, pour ainsi dire ; les boulets anglais avaient presque anéanti les églises des Récollets et des Jésuites ; seule, la chapelle des Ursulines offrait un lieu décent pour la célébration du Saint-Sacrifice. Les habitants, sans pain ni viande, étaient réduits à acheter quelques rations aux soldats anglais pour ne pas mourir de faim. La ville n'était pas seule à souffrir. Les campagnes environnantes, surtout la côte Beaupré et l'Isle d'Orléans, avaient subi des dévastations considérables : des maisons et des granges avaient été incendiées, les bestiaux enlevés, pendant que, sur la rive sud, trente-six lieues de pays avaient été plus ou moins ravagées¹. Il semblait planer sur toutes ces ruines comme un calme de mort. La capitulation de Montréal (8 septembre 1760) et le sinistre traité de Paris (10 février 1763) vinrent sceller la pierre de ce qui alors, paraissait bien devoir être le tombeau de la race canadienne-française.

Restés seuls en face des vainqueurs, nos pères furent à la hauteur de la tâche. Fiers d'avoir pu obtenir de la libéralité anglaise le libre exercice du culte catholique, qui leur était formellement garanti par l'article 27 de la Capitulation de Montréal, ils n'eurent plus qu'une seule pensée : unir toutes les énergies pour obtenir la reconnaissance légale par l'Angleterre de la langue française, qui ni les Capitulations de Québec et de Montréal ni le Traité de Paris n'avaient garantie, pas plus que ne devaient le faire, d'ailleurs, l'Acte de Québec de 1774 et l'Acte constitutionnel de 1791. Qu'allaient devenir ces institutions déjà florissantes du séminaire de Québec, du séminaire Saint-Sulpice, des Ursulines et de la Congrégation, fondées par le dévouement et la clairvoyance du clergé et soutenues par la charité de nos ancêtres ? La langue des 60,000 Canadiens-Français de la Cession tomberait-elle sous les coups de quelques fanatiques ennemis de la race ? Simplement tolérée par les autorités anglaises, allait-elle, au contraire, s'éteindre doucement, faute d'être parlée, bannie, par

1 — Cf. le Mémoire de M^{sr} de Pontbriand, évêque de Québec, adressé avec une lettre au Ministre de France, le 5 novembre 1759.—ROCHEMONTAIX, *Les Jésuites et la Nouvelle France au XVIII^e siècle*, II, 178.

exemple, de la bouche des petits par des mariages mixtes qui introduiraient subrepticement la langue du vainqueur aux foyers, ou par un fonctionnarisme outré qui broierait la classe instruite des vaincus dans l'engrenage formidable d'une hiérarchie exclusivement anglaise ? Les députés canadiens-français de l'Assemblée Législative du Bas-Canada, — la première Chambre constitutionnelle dont nous dotât le régime anglais, — eurent l'énergie et l'habileté de profiter, tout de suite, de l'absence de clauses prohibitives pour faire décréter par l'Assemblée « que tous les documents et pièces de procédure parlementaire seraient écrits dans les deux langues ». Voici les considérants de ce décret, tels que formulés dans le rapport du comité de la Chambre chargé d'étudier la question :

Considérant que l'Assemblée de cette province est composée d'Anglais et de Canadiens, que la grande majorité des électeurs et des représentants sont Canadiens qui ne parlent et qui n'entendent que la langue française ;

Que les anciennes lois, coutumes et usages de ce pays ont été conservés par l'Acte de la 14^e année de Georges III, chap. 83, avec l'introduction des lois criminelles d'Angleterre en cette province ;

Que la conséquence de ces actes est que les lois qui nous gouvernent sont en deux langues, et que les actes à statuer par la législation de cette province résulteront de ces différentes lois ;

Que les circonstances imposent une nécessité d'établir un principe qui ne répugne ni à la justice, ni à la raison de la chose ;

Que ce principe doit être puisé dans les Actes du parlement qui ont rapport à notre province, et dans les intentions bienfaisantes de notre très gracieux souverain, qui n'a en vue que le bien général de tous ses sujets indistinctement, et la sûreté et la conservation de leurs propriétés.....

Il ne nous paraît pas exagéré de dire que ces considérants du décret parlementaire de 1792 ne sont pas loin d'être un pur chef-d'œuvre de tact et de sagacité politique, en même temps qu'un bel exemple de courage et de remarquable compréhension des institutions britanniques. Pas un mot qui soit déplacé ; pas une expression qui puisse choquer le plus susceptible des Anglais ; chaque paragraphe possède une force doucement persuasive, tous les mots portent. On ne rendra jamais trop justice aux auteurs de ce décret, qui valut à nos pères, de 1792 à 1840, l'impression dans les deux langues de tous les documents parlementaires. C'était l'égalité de la langue française et de la langue anglaise *avant la lettre*.

Pendant que nos législateurs ne laissaient passer aucune occasion de revendiquer hautement les droits de notre langue mater-

nelle à la Chambre de Québec, nos prêtres dans toutes les paroisses de la province, sous la clairvoyante direction des évêques, devenaient, en l'absence de classes supérieures bien constituées, les véritables chefs de la race par l'exemple de leur vertu, par leur inviolable attachement à la langue et aux traditions ancestrales, par leurs conseils éclairés non moins que par leur dévouement infatigable à la noble cause de l'instruction populaire. Un des membres les plus distingués de l'épiscopat français, M^{gr} de Cabrières, évêque de Montpellier, proclamait naguère, à Notre-Dame, l'existence d'un concordat entre l'Eglise et le peuple français. Notre race a signé depuis longtemps un concordat semblable avec cette même Eglise : concordat fait de luttes et de souffrances communes, entente tacite, forte comme notre histoire dont elle est inséparable, pacte scellé du sang de nos martyrs, qui furent aussi les premiers instituteurs du peuple.

Exemple vivant de loyauté sincère à la couronne britannique et de fidélité absolue à nos origines françaises, incapable de ces compromissions politiques qui auraient pu entraîner l'absorption ou l'assimilation de la race, aussi éloigné des stériles rancunes que des basses adulations, se donnant tout entier à ses compatriotes dans l'œuvre du progrès national aussi bien temporel que spirituel, créateur de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire, gardien incorruptible, enfin, de l'âme catholique et française de la nation, le prêtre canadien-français a la double gloire d'avoir été, depuis la conquête, en notre pays, le plus grand ouvrier de la civilisation française en même temps que le plus ferme soutien de l'autorité royale. Groupés autour du prêtre et retrouvant, grâce à notre puissante organisation paroissiale, — clef de voûte de tout l'édifice national, — jusque dans les plus mauvais jours du régime militaire qui suivit la conquête, la conscience de leur unité comme peuple, les Canadiens-Français ont toujours été fidèles au concordat qui a fait d'eux une nation et non une misérable race de vaincus. C'est par cette incessante collaboration du prêtre et du laïque, de l'évêque et de l'homme d'Etat, du pasteur et du peuple, que s'est opéré ce « miracle canadien » qu'a été la conservation intacte de la langue française au Canada pendant cent quarante-cinq années de domination anglaise ; — miracle qui durera aussi longtemps que le voudra le peuple canadien-français.

ANTONIO HUOT, p^{lm}.

ETUDES SUR LE MODERNISME

III.—APPLICATION DES PRINCIPES D'agnosticisme ET D'immanence À LA VIE DU CHRIST ET À SON ŒUVRE.—LE CHRIST DE L'histoire ET LE CHRIST DE la foi.

Tout homme qui entreprend d'émettre un système de philosophie encourt une redoutable responsabilité. Aux problèmes les plus troublants de notre existence il s'offre à donner une solution ; à tort ou à raison il prend la tête de la caravane humaine, qui chemine péniblement à travers les ombres de cette vie ; il s'engage à la mener vers un terme de lumière et de bonheur réel ou fictif.

Une fois ses principes posés il ne lui est plus loisible de faire un triage entre les conséquences qui en découlent. Tant pis si des vulgarisateurs, des journalistes, des législateurs, des démagogues s'emparent de ses conclusions, sans en saisir toute la portée ! Tant pis s'ils s'en servent comme de béliers pour battre en brèche les remparts de l'ordre religieux et social ! Tant pis si l'anarchiste en reçoit une impulsion fatale, et s'il s'efforce d'appliquer les idées du philosophe au moyen du poignard ou des explosifs ! Le sinistre malfaiteur pourra en justice être condamné à la guillotine ou à la corde, mais il ne sera pas le plus coupable. Celui-là le sera davantage qui, bien délibérément et à tête reposée, aura écrit les pages malsaines, où le malheureux assassin aura cru trouver une justification de son crime. La logique n'est pas le partage exclusif d'une élite intellectuelle. Elle habite également le cerveau des humbles et des petits ; elle y est même d'autant plus impérieuse qu'elle connaît moins certaines compromissions avec l'étiquette et les usages du grand monde. Aussi le danger est-il immense pour le bon ordre de la société, une fois que la mentalité populaire a été faussée par une philosophie erronée. L'Eglise le sait bien. C'est pourquoi elle s'est montrée de tout temps impitoyable pour les inventeurs et les semeurs de

cette désastreuse ivraie, qui s'appelle l'hérésie. Pie X n'a fait que suivre l'exemple de ses prédécesseurs et se montrer bon pasteur en condamnant, avec l'énergie qu'on sait, toutes les catégories de modernistes.

Pour comprendre combien justifiée était sa sévérité, nous n'avons qu'à continuer notre étude de ce rendez-vous de toutes les hérésies. Voyons, en particulier, ce que devient la personne adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ, envisagée à la clarté decevante des principes modernistes d'*agnosticisme* et d'*immanence*.

Aux yeux du moderniste le Christianisme est assurément la plus admirable et la plus élevante des religions ; mais, pas plus que les autres, elle n'a pu *venir d'en haut* ; elle est nécessairement venue *d'en bas*, n'étant, comme tout le reste, qu'une manifestation de vie. Sous cette forme particulière, qui la distingue du Judaïsme, dont elle n'est pourtant, en ses grandes lignes, qu'un développement, elle est née dans la conscience d'un homme, appelé Jésus ; elle est le fruit d'une *expérience* religieuse extraordinaire, expérience qui devint initiatrice, provocatrice d'expériences semblables chez ses disciples et, par eux, chez les hommes de tous les temps ; expérience, par conséquent, qu'on ne pourra jamais trop bénir ni trop proclamer salutaire et bienfaisante ; mais enfin *expérience* qui ne diffère pas substantiellement des nôtres ; expérience *personnelle, incommunicable* dans son entité. Écoutons Loisy.

Jésus était un Juste de l'Ancienne Loi, en qui le besoin du divin se faisait sentir d'une manière spécialement vive, comme il s'était fait sentir, par exemple, chez Moïse et les Prophètes, ces célèbres révélateurs du monothéisme. Vers l'âge de trente ans, il se joint à la multitude des curieux et des pénitents, qu'attire la prédication de Jean sur les bords du Jourdain. L'austère apparence et l'énergique parole du fils d'Elizabeth font sur lui une impression singulière ; il est surtout frappé par l'annonce de l'avènement imminent d'un règne de justice et de sainteté, qu'il se met à prêcher à son tour, au sortir d'une période de retraite passée dans le désert. Il se trouve amené au premier plan par un événement inattendu, l'incarcération de Jean.

C'est sur lui désormais que se fixent tous les yeux ; c'est sa prédication qui empêche de s'affaiblir la commotion religieuse

imprimée par le Baptiste au peuple d'Israël. Oh ! cette prédication n'est pas complexe : n'allez pas vous imaginer que Jésus a jamais tenu les discours théologiques que lui prête l'auteur du quatrième Evangile, ni même qu'il a fait et dit tout ce que rapportent les synoptiques. Le détachement de l'égoïsme sous toutes ses formes, la purification du cœur, la préparation à l'avènement très prochain du futur royaume, l'amour de Dieu considéré comme Père, dont nous sommes les enfants adoptifs... telle était la substance de la bonne nouvelle. Un cachet d'idéale pureté et de filiale confiance à l'égard de Dieu la distinguait de la prédication sévère de Jean ¹.

Toutefois, pour prévenir un malheur semblable à celui qui était arrivé au fils de Zacharie, Jésus s'attribue le titre de roi-Messie. S'ajoutant à son affabilité personnelle, à sa condescendance pour les pécheurs, aux consolations qu'il prodiguait si efficacement, aux guérisons mêmes qu'il opérait par le magnétisme de sa douceur et de sa bonté, ce titre devait lui attirer un surcroît de prestige, lui conquérir l'enthousiasme populaire, et le protéger contre les entreprises des adversaires du royaume de Dieu.

L'expédient pourtant échoua. Jésus n'en éveilla pas moins la susceptibilité des docteurs de la loi et du pouvoir romain. Il mourut sur une croix, condamné par le représentant de César, comme perturbateur de l'ordre public. Son corps fut enseveli, avec ceux des autres suppliciés, dans le champ d'Hakeldama ; car ce fut plus tard seulement que la légende chrétienne fit de ce champ le lieu de sépulture du traître Judas.

Voilà le Jésus de l'histoire d'après M. Loisy. Il ne ressemble guère au Jésus que nous sommes habitués à contempler, et dont la radieuse image a soutenu des milliers d'âmes dans l'âpre voie de la perfection chrétienne. Que deviennent, dans cette histoire, l'Annonciation et la Conception immaculée d'un Fils du Très Haut ? Que deviennent les miracles et l'irrésistible empire de

1 — Renan avait dit : « Jésus a fondé la religion absolue, n'excluant rien, ne déterminant rien, si ce n'est le sentiment. On était son disciple, non pas en croyant ceci ou cela, mais en s'attachant à sa personne et en l'aimant. Jésus n'est pas un fondateur de dogmes, ni un faiseur de symboles ; c'est l'initiateur du monde à un esprit nouveau. » (Cité par S. Harent. *Études*, 20 avril 1908, p. 173).

Jésus sur les éléments ? Que deviennent les apparitions du Ressuscité et son Ascension au Ciel ? Tout cela, répondent nos modernes exégètes, il faut le bannir du champ de l'histoire et le reléguer dans celui de la foi ! C'est un principe intangible dans le monde moderniste que toute intervention de Dieu, toute trace de surnaturel doivent être renvoyées à la foi, comme étant de son ressort exclusif. Dès lors, dans des composés humano-divins, tels que Jésus-Christ, l'Eglise, les Sacrements, il faut soigneusement dissocier les deux éléments, laisser l'humain à l'histoire, attribuer le divin à la foi. Ce n'est pas tout. L'élément humain, à cause de son voisinage avec le divin, a été pénétré de la vie de la foi ; il a été haussé au-dessus de lui-même et de sa vraie réalité ; il a été transfiguré et même défiguré ! C'est donc la tâche de l'historien d'épurer l'élément humain, d'en retrancher toutes les adjonctions qui lui sont venues de la foi. C'est pourquoi, voulant avoir un Jésus historique, il le dépouille non seulement de sa divinité, mais encore de son auréole de héros surhumain, auréole qui ne lui a été décernée que par une invasion de la foi dans le domaine de la réalité. L'historien élimine « tout ce qui dépasse l'homme selon sa condition naturelle et selon la conception que s'en fait la psychologie, l'homme aussi de telle région et de telle époque », (Encyclique). Il se demande ce qu'un homme, comme vous et moi, eût fait en de semblables conjonctures ; il distingue ce qui ressort de la logique des faits et des conditions sensibles. C'est tout ce qu'il retient. Ce qui ne saurait passer par ce crible, il l'élague impitoyablement de l'histoire ; il le considère comme une création et une matière de foi ¹. Sans doute la foi elle-même

1 — Voici un exemple d'épuration que nous donne Loisy. Il s'agit du récit d'une apparition où Jésus rassure ses disciples en niant qu'il soit un fantôme. La négation du fantôme pour notre subtil exégète est le fruit d'une expérience assez tardive de la conscience de Luc et de ses compagnons. Ce qu'il y a de réel et de primitif au contraire c'est l'affirmation du fantôme, c'est l'hallucination chez les apôtres. Je ne plaisante pas. « Ce qui est primitif dans ce développement, dit Loisy, c'est l'idée du fantôme, qui doit venir de source, et qui se rencontre ailleurs ; telle doit être la forme historique des doutes, qui se produisirent à l'occasion des premières apparitions..... » Pour découvrir la forme historique des récits évangéliques il n'y a rien, voyez-vous, comme d'admettre avec Renan, que la négation du surnaturel est un dogme pour tout esprit cultivé ! L'adhésion à ce dogme-là entraîne avec elle une véritable science de divination ; elle donne une sorte d'intuition

a son histoire. Seulement c'est l'histoire d'un travail intérieur et purement subjectif ; le critique l'oppose à l'histoire réelle « précisément en tant que réelle », nous dit l'Encyclique. Ce qu'il entend par réalité historique, c'est la seule réalité objective, et qui n'inclut rien d'extra-sensible, rien de surhumain. C'est-à-dire que pour lui le surnaturel n'est pas historique, et donc pas réel ; c'est-à-dire que le Christ des catholiques, le Christ thaumaturge, prophète, ressuscité, n'a pas de réalité historique, qu'il n'a existé en aucun point du temps et de l'espace, « qu'il n'a jamais vécu ailleurs que dans les pieuses méditations du croyant » (Encyclique).

Du reste, si nous voulons savoir comment la vie si simple du Jésus historique est devenue la vie si merveilleuse et si mystique du Christ de la foi, l'historien moderniste s'offre volontiers à nous l'apprendre. Ecoutez-le.

Jésus une fois mort, quelque chose subsistait plus vivant que jamais, grâce à l'impulsion que lui-même lui avait donnée par son idéale prédication : c'était le besoin du divin, c'était la foi (ou tendance vers la justice) qu'il avait suscitée dans le cœur du petit groupe de ses disciples. Certes, cette foi avait été mise à une terrible épreuve par le trépas ignominieux du Maître. Mais la force divine de son principe intérieur devait surmonter n'importe quel obstacle. Tout en sachant que Jésus n'était pas ressuscité corporellement, les disciples demeuraient convaincus qu'il n'était pas mort tout entier, qu'il vivait sous une autre forme. Ils éprouvaient le besoin de croire à l'immortalité de l'âme ; et ce besoin ils le traduisaient par la croyance inébranlable à la survivance de l'âme, qui avait si bien parlé par la bouche de Jésus, qui avait su si bien s'attacher leur affection, et qui semblait les attirer en haut avec une force encore plus irrésistible, depuis que son corps avait été cloué sur une croix. Sans insister (primitivement au moins) sur les circonstances d'une résurrection physique, ils se dirent que Jésus avait vaincu la mort, qu'on pouvait en quelque sorte continuer à le contempler, à lui parler, à entretenir un commerce d'amitié avec lui. Ainsi Jésus était *fait* ressuscité par la conscience de ses adhérents. Ce

qui montre les choses les plus cachées et même parfois les plus contradictoires sous le texte sacré. C'est tout le secret de la perspicacité moderniste en matière d'exégèse.

qui était réel en cette matière, c'était, non l'événement lui-même d'une résurrection (chose inconcevable et indémontrable), mais le besoin d'immortalité, jaillissant du principe vital et créant son objet ¹.

La foi a créé le ressuscité. Elle poursuit son travail en le créant Fils de Dieu et Dieu en personne. Voici comment. Dans le milieu juif, d'où les premiers chrétiens sortaient, une notion était enracinée profondément, la notion messianique. Le Messie, descendant des grands patriarches, fils de David, restaurateur promis de la gloire d'Israël, vainqueur des nations, c'était le peuple juif, religieusement personnifié.

L'attente messianique c'était la foi aux destinées impérissables d'Israël. Or Israël, pour le moment, était courbé sous le joug de Rome. Il ne se résignait pas à une pareille servitude. Lui, le privilégié de Jéhovah, porter le joug d'une puissance païenne ! en vérité l'humiliation était intolérable. Pour l'oublier il se rattachait avec plus de force que jamais à ses prérogatives spirituelles et à son titre de peuple de Dieu.

Le petit cercle de Galiléens, qui s'étaient attachés aux pas de Jésus, n'avaient pas une mentalité différente. Etant Juifs, leurs pensées et leurs aspirations ne pouvaient être que juives. Avec quel empressement n'avaient-ils pas accueilli la nouvelle de l'avènement prochain du royaume de Dieu, qui représentait pour eux le triomphe final d'Israël ? Jésus mort, et le royaume attendu n'arrivant pas, devaient-ils s'avouer que le maître s'était trompé et qu'eux-mêmes avaient cru à un mirage ? Leurs espérances

1 — « Si l'on prend la résurrection du Christ pour un fait d'ordre historique, ce fait n'est ni démontré, ni démontrable. Cela n'équivaut pas à : la résurrection n'a pas eu lieu. » Cependant j'avoue que telle est ma pensée, si l'on veut entendre par résurrection cette chose inconcevable, le cadavre d'un mort de deux jours reprenant une vie, qui n'est pas celle des mortels, et qui, néanmoins, se manifeste sensiblement. De ce prétendu miracle l'historien n'a pas à tenir compte ; car il n'est pas véritablement attesté. Je vais plus loin encore, et je dis que le croyant même n'est pas obligé de l'admettre, parce que l'autorité de l'Eglise ne peut conférer la réalité historique à ce qui ne l'a pas de soi-même, instituer dans le passé ce qui n'a pas existé... » (Loisy). Non, sans doute, l'Eglise ne peut instituer dans le passé ce qui n'a pas existé ; mais elle peut affirmer, preuves en mains, qu'il a existé dans le passé certains événements qui, tout en portant le sceau du surnaturel, n'en sont pas moins historiquement réels.

avaient été stimulées trop fortement pour échouer dans une pareille déception. Le besoin de croire à la survivance immortelle d'un homme tant aimé et vénéré les avait poussés à faire du cher disparu un ressuscité. De même, le besoin de prolonger le rêve du triomphe de leur nation et de ne pas infliger un démenti à la prescience de leur héros les porte à transformer le Ressuscité en Christ-Messie, fondateur et chef d'un royaume spirituel et universel, destiné à englober dans ses limites les hommes de toute race et de toute nation. Ainsi prend naissance le Christianisme, qui n'est et ne pouvait être que le Judaïsme ou Messianisme légèrement modifié, rénové par l'esprit d'amour et de confiance à l'égard du Tout-Puissant, fruit de la prédication du Fils de Marie. Il vient, lui aussi, non d'en *haut*, mais d'en *bas*, des profondeurs de la conscience des apôtres. Encore une fois, la grande loi d'immanence se trouve vérifiée.

Cependant si la conscience israélite pouvait se hausser jusqu'à créer un Christ, un Oint du Seigneur, un Fils de Dieu dans le sens le plus idéal du mot, si elle pouvait même imaginer des miracles en confirmation de cette dignité surhumaine, elle ne pouvait aller jusqu'à attribuer la filiation naturelle et la substance divine à un homme.

La déification d'un mortel quelconque n'entraîne pas dans le cerveau des Juifs, qui étaient des monothéistes absolus, et ne souffraient pas la représentation de la personne humaine dans le marbre ou sur la toile. Elle ne répugnait pas à des païens, même convertis, dont l'esprit était familiarisé avec la pluralité des dieux. Or précisément, il s'agissait de plier le christianisme aux habitudes mentales des partisans, recrutés au sein de la gentilité. Quoique le mouvement juif, tel que modifié par les disciples de Jésus, se propageât rapidement, on ne pouvait toutefois s'attendre à ce que le monde gréco-romain abandonnât en masse le polythéisme pour embrasser la religion d'un petit peuple méprisé, à moins que cette religion ne lui parût un rejeton de son culte national.

Adapter le messianisme à l'hellénisme ; faire de l'Évangile une forme de religion acceptable pour le Grec, le Romain et le reste de l'humanité, ce fut la préoccupation d'un Juif, plus ou moins hellénisé, qui avait apporté dans son adhésion au christianisme la fougue d'une nature exubérante. Il se nommait Saul de Tarse. Voici comment Loisy explique l'origine de la révolu-

tion que le nouveau venu introduisit dans l'Évangile prêché par les anciens bateliers du lac de Tibériade :

On sait, dit-il, que la philosophie judéo-alexandrine avait identifié le dieu des Juifs au dieu des philosophes grecs. Partant de là, Philon avait, à son tour, identifié le Logos, suprême raison et idées éternelles, à la Sagesse de l'Ancien Testament, qui assistait le Créateur dans toutes ses œuvres. L'abîme, que la philosophie hellénique percevait entre Dieu et le monde, se trouvait comblé par cette personification demi-arbitraire, demi-réelle, qui reliait le monde à Dieu. Paul assigne hardiment cette place au Christ éternel, image du Dieu invisible, premier-né de toute créature, par qui et pour qui tout a été fait, en qui tout subsiste, le premier en tout dans le monde physique, pour l'amener à l'existence, et dans le monde moral, pour rétablir par sa mort et sa résurrection la paix au ciel et sur la terre ¹.

Cette interprétation grecque du Messianisme et du Judaïsme donne son caractère distinctif au Christianisme. La déification de Jésus en devient le point culminant. Inaugurée par Paul de Tarse, elle est continuée par l'auteur du quatrième Évangile, par saint Justin, par Origène surtout, dont la théologie savante devait conquérir à la religion du Christ le suffrage des esprits cultivés de l'Orient hellénisé. À la fin du troisième siècle le travail de déification, nous apprend Loisy, était achevé. En somme le monde ne se trouvait doté que d'une forme nouvelle d'idolâtrie. On offrait à ses adorations un homme-Dieu ; mais cet homme n'était réellement pas Dieu ; il venait simplement d'être fait Dieu par la conscience de ses premiers adhérents. Sa divi-

1 — LOISY—*Autour d'un petit livre*, p. 125.—Les Italiens, auteurs du *Programme des modernistes*, écrivent de leur côté : « Les Grecs, qui étaient accoutumés à concevoir des relations mystérieuses entre la Divinité et les héros, avaient ouvert la voie à l'idée des rapports extrêmement particuliers entre le Père et le Christ jusqu'à l'identification de nature. » (*Programme...* p. 100) En vérité ! Jésus-Christ n'était donc pas plus pour les Grecs une *folie* qu'il n'était un *scandale* pour les Juifs ! Il faut croire que les modernistes ont un secret pour épurer saint Paul comme ils en ont un pour épurer saint Mathieu et saint Luc ! Deux pages plus loin, les mêmes écrivains voient dans le dogme de la Divinité de Jésus-Christ « l'expression intellectuelle d'un besoin profond de la conscience chrétienne désireuse de trouver à la fois dans le Christ l'homme qui a souffert pour elle et le Dieu qui, pour elle, a mérité. » On ne peut tout prévoir. Les modernistes sont les premiers à attribuer au concile de Nicée la consécration canonique de cette idée grecque de la déification du Logos appliquée à Jésus. Ont-ils prévu qu'en ce faisant les Pères de Nicée ont simplement créé une école de plus et renchéri sur Arius ? Arius sans doute substituait au Verbe des chrétiens le Logos de Platon, mais au moins il ne divinisait pas celui-ci.

nité n'était qu'une divinité d'emprunt ; et le Christianisme, comme religion, au lieu d'être un progrès, était un recul manifeste par rapport au culte mosaïque, qui admettait au moins un monothéisme rigoureux. Idolâtrie ! répondent les modernistes ! non pas ; car à la base de cette prétendue idolâtrie il y a le besoin du divin, auquel les fondateurs du Christianisme n'ont fait qu'obéir en idéalisant leur maître jusqu'à la déification ; il y a la nécessité de rendre plus vivante, plus forte, plus expansive, une religion, qui était essentiellement la religion de l'esprit et du cœur, la religion de la confiance filiale des hommes à l'égard de Dieu leur Père.

Oui, la divinisation du Christ a été un principe éminemment vital pour le Christianisme, lequel a été à son tour une religion éminemment civilisatrice et bienfaisante. Gardons-nous d'en blâmer les auteurs ! En créant ce moyen efficace de propagande, ils ont singulièrement avancé les affaires du royaume de Dieu sur la terre ; ils ont été de vrais adorateurs et des apôtres dévorés du zèle de la maison du Seigneur. Est-ce leur faute si nous prenons à la lettre ce qui de leur part n'est qu'une œuvre d'idéalisation ? Est-ce leur faute, si nous transportons dans le domaine de la réalité historique ce qui doit rester dans le domaine de la foi ? Les idolâtres, c'est nous, non les premiers chrétiens ! Mais quoi ! il n'existe pas d'idole ; ou bien : tout est idole, puisque c'est la foi qui crée son objet comme, suivant la théorie darwinienne, c'est le besoin qui crée l'organe.

Telle est la stupéfiante transformation que les modernistes font subir à la personne et à l'œuvre de Jésus-Christ ¹. Heureusement, comme tous les fauteurs d'hérésie, ils apportent, dans l'affirmation de leurs dires, plus d'audace que de logique. Avec beaucoup de sagacité l'auteur de l'Encyclique découvre le défaut de la cuirasse en leur reprochant de parler et d'écrire, non en

1 — Stupéfiante, est bien le mot. On a pu sans témérité affirmer que Loisy parlait de Jésus moins respectueusement que ne faisait Renan. Le même Loisy contresignerait volontiers, j'imagine, la page où le rationaliste Reville écrit qu'en proclamant la Divinité du Christ, la théologie ne fit que consacrer un enthousiasme qui était loin d'être purement moral et religieux. C'était le culte populaire des héros, toujours avide d'apothéose, et qui, grâce à l'instabilité de la pensée théologique et aux contingences, put obtenir plus pour le Christ qu'il n'obtint jamais pour Confucius, le Boudha ou Mahomet, ou la Vierge.

historiens, mais en philosophes. Rien de plus exact. Si le principe d'agnosticisme est vrai, si tout fait, qui se présente à nous avec l'empreinte du doigt de Dieu, renferme simplement une *inconnue*, non vérifiable pour la Raison pure, j'accorde qu'il ne saurait être inséré dans la trame des réalités historiques, avant d'avoir été épuré de toute trace de surnaturel. De même, si la loi d'immanence ne souffre aucune exception, j'avoue qu'il faut bannir du domaine de l'histoire toute intervention d'un être supérieur à la conscience humaine. De plus, comme la conscience de tout homme va se développant peu à peu, j'avoue qu'il faut admettre une progression évolutive dans la formation du Christianisme, comme dans le reste des choses mondiales, j'avoue notre complète impuissance à réfuter nos adversaires : nous ne pouvons nous appuyer ni sur les prodiges, ni sur les discours contenus dans les Évangiles ; car les Évangiles, dans cette hypothèse, ne racontent aucunement la vie de Jésus ; étant remplis de faits surhumains, ils sont une histoire subjective et non objective. Ils nous renseignent sur les créations de la foi ; ils reflètent les expériences de la conscience chrétienne aux premiers âges de notre ère ; ils nous apprennent, par exemple, comment, sous la pression d'un besoin intérieur du divin, ou sous la nécessité de rendre plus active la propagande de la Bonne Nouvelle, les premiers disciples de Jésus firent de leur Maître un Ressuscité, un Christ et un Dieu ; comment, pour rendre ces titres vraisemblables, ils lui attribuèrent nombre de faits merveilleux et de paroles savantes. Mais ce que fut en réalité l'existence de Jésus, ils l'obscurcissent plutôt ; et il faut tout le flair d'un critique moderne pour en découvrir les principales étapes sous cette végétation parasite de miracles, due à la poussée incoërcible de la foi.

Oui, mais ce sont là des corollaires, non des preuves de l'*agnosticisme* et de l'*immanence* ; j'y vois une explication des origines de la religion chrétienne suivant les principes modernistes ; je n'y vois nullement une confirmation de ces mêmes principes. C'est pourquoi nous restons bien à l'aise pour adhérer à une explication et des principes contraires. Les preuves traditionnelles de la Divinité naturelle de Jésus ne s'en trouvent pas le moins du monde ébranlées. Ne nous laissons pas subjugué par l'étalage scientifique de nos adversaires, étalage qui n'est, en dernière analyse, que l'art de déformer les textes pour les plier à des principes

faux et aprioristiques. Grâce à Dieu, nous pouvons continuer à croire que les Évangélistes n'ont nullement prétendu noter leurs émotions et expériences religieuses, mais bien rapporter, en témoins simples et véridiques, ce qu'ils avaient vu et entendu ; nous pouvons continuer à croire que Jésus de Nazareth n'a pas été ressuscité et divinisé par la foi de ses disciples, mais qu'il est bien ressuscité par ses propres forces ; que sa dignité divine est suffisamment démontrée par ses paroles et ses œuvres, et que l'humble Nazarethain n'a pas usurpé, en se faisant l'égal de Dieu sur terre. Nous pouvons continuer à penser que la foi des bateleurs galiléens, quelque intensité que nous lui supposions, n'aurait jamais réussi à convertir l'empire romain à la Divinité d'un crucifié, si cette Divinité n'avait été qu'un produit de leur conscience, exaltée par le besoin du divin et la commotion religieuse qu'avait déterminée en Israël un homme, nommé Jésus¹.

Vive Dieu ! En dépit des trouvailles des Loisy, des Leroy, des Tyrrell, trouvailles qui ne sont après tout qu'une refonte de celles d'un Renan, en dépit de ce que ces Messieurs pensent et disent de Jésus, nous pouvons, sans crainte d'adhérer à une chimère, répéter la solennelle profession de foi du fils de Jonas au pied du grand Hermon. Oui, nous pouvons, avec tout l'amour et toute la vénération dont nous sommes capables, redire à Jésus la parole immortelle : « *Tu es Filius Dei vivi*, Vous êtes le Fils du Dieu vivant ! » Fils du Dieu vivant ! Il l'était hier il l'est aujourd'hui, il le sera demain, il le sera éternellement ! Le blasphème moderniste passera comme ont passé les blasphèmes arien, nestorien, calviniste, voltairien ; la confession de Pierre ne passera pas !

1 — Comment Loisy peut-il tranquillement avancer, que la divinité naturelle de Jésus n'est pas une réalité vérifiable et directement attestée par les documents de l'histoire ? Ce ne sont pas les quelques divergences qu'on remarque entre les différents narrateurs de la Résurrection qui peuvent légitimer une telle conclusion, ce sont les principes modernistes. Rappelons-nous que par le mot « histoire » Loisy entend un récit épuré de tout vestige surnaturel. Rappelons-nous qu'il tient pour indémontrable et invérifiable l'existence de tout objet qui n'est pas compréhensible, de toute vérité qui n'a pas son germe en nous, qui n'est pas autonome, qui ne vient pas de nous par voie d'immanence.

LA QUESTION DE L'OPIMUM

(Premier article)

La question de l'opium est à l'ordre du jour. Une Commission internationale se réunissait dernièrement à Chang-hai pour la discuter. Convoquée sur l'initiative généreuse et intelligente des Etats-Unis, cette Commission comprenait des représentants de 15 nations : Chine, Japon, Etats-Unis, Allemagne, Angleterre, Canada, Indes, France, Hollande, Italie, Perse, Portugal, Russie, Siam et Turquie, c'est-à-dire tous les peuples intéressés, quoique à degrés différents, à la solution de ce grave et difficile problème.

Les travaux de la Commission inaugurés par le vice-roi de Nankiug, S. E. Toan Fang, furent présidés par l'évêque Brent, des Philippines, premier représentant des Etats-Unis et l'un des plus ardents promoteurs de la lutte contre l'opium. Des rapports présentés au nom de tous les gouvernements, des échanges de vues qu'ils occasionnèrent, la presse ne nous a apporté jusqu'ici qu'un écho discret. Les résolutions qui clôturèrent les séances ont été rendues publiques : on en lira plus loin les plus importantes. Si elles ne sont pas impératives — étant donné l'objet de la Commission, elles ne pouvaient pas l'être — elles sont du moins l'indice que la question entre dans le domaine international et que tous les gouvernements cherchent loyalement à la résoudre. C'est un grand pas de fait dans la bonne direction.

L'Europe et l'Amérique sont menacées de ce fléau de l'opium qui exerce ses ravages dans l'Orient ; le Canada, nous le verrons, n'est pas à l'abri de la contagion. Il ne sera donc pas inutile de mettre en garde l'opinion canadienne contre ce mal plus terrible que l'alcoolisme. Si l'on attend que l'ennemi se soit installé dans la place, il sera trop tard pour le déloger. De l'opium, plus que d'aucune maladie, il est vrai de dire avec le poète :

Principiis obsta : sero medicina paratur
Quum mala per longas invaluere moras.

L'opium est, on le sait, le suc préparé de plusieurs espèces de pavots, notamment du pavot blanc ; on l'obtient en incisant les capsules encore vertes ; il en sort un suc laiteux, en larmes qui se dessèchent. Ces larmes sont réunies en formes de pains. Les propriétés narcotiques qui ont rendu l'opium fameux sont dues à six alcaloïdes principaux : morphine contenue dans

l'opium en proportion de 7 à 16%, codéine, thébaïne, papavérine, narcotine et narcéine.

L'opium est un précieux auxiliaire pour la médecine et on a pu dire que, sans lui, celle-ci serait presque impossible. Il sert malheureusement à d'autres usages : on le boit après l'avoir dissous dans l'alcool, on le mange, et plus souvent on le fume pour se procurer l'ivresse opiatique.

« Pour se livrer à ce prétendu délice, écrit un voyageur, il faut se munir de différentes choses : d'abord d'une petite lampe, sorte de veilleuse à l'huile, d'une épingle de douze à quatorze centimètres de long, d'une pipe dont le tuyau, qui a trois centimètres de diamètre sur trente à trente-cinq centimètres de long, est surmonté à son extrémité d'une boule de porcelaine percée d'une cheminée assez large pour l'introduction d'une épingle à cheveux, et enfin d'opium à l'état aqueux, contenu la plupart du temps dans une coquille. On en prend une goutte à l'aide de l'épingle, on la chauffe légèrement à la flamme de la lampe, et lorsque cette goutte se boursoufle et va se dessécher, on la pique sur le trou du fourneau de porcelaine ; on s'allonge alors, la tête appuyée sur un coussin, et de la main gauche on approche la pipe de la lampe tandis que, de la main droite tenant l'aiguille, on ramène sur le trou l'opium enflammé dont on aspire d'un unique et long trait la fumée ¹. »

Le prix de l'opium est de 10 à 15 centimes le gramme. La plupart des fumeurs consomment de 7 à 20 grammes par jour. Il est, paraît-il, des habitués qui vont jusqu'à 100 grammes.

Le pavot blanc est cultivé depuis les temps les plus reculés, pour l'extraction de l'opium, en Asie Mineure, en Perse, aux Indes, en Egypte. Son introduction en Chine remonte à la fin du XVII^e ou au commencement du XVIII^e siècle ; la Compagnie des Indes, à partir de 1773, activa ce désastreux commerce qui ne fit plus que se développer dans des proportions effrayantes.

En 1815, 3210 caisses pénétraient en Chine ; 40,000 en 1838. A Canton, en 1839, plus de 20,000 caisses ayant été brûlées, et le consul anglais, Elliot, ayant été fait prisonnier par ordre du délégué impérial, Linn-tsaïsu, ce fut pour l'Angleterre l'occasion d'une guerre et d'un triomphe facile et lucratif. En effet, bien que le traité de Nankin ne fît aucune mention de l'opium et que

1 — M. T. Choutzé dans *Tour du Monde*, 1876, I, p. 323.

Sir H. Pottinger se fût, dit-on, montré disposé à en prohiber le commerce¹, celui-ci fut légitimé et autorisé par le fait que l'un des délégués chinois, K'i-ying, fit inscrire la drogue parmi les marchandises tarifées. Dès lors la dépense de l'opium alla croissant. En 1850, 70,000 caisses à 3200 francs la caisse étaient importées en Chine. En 1874, il a été importé de Malwa, de Patna, de Benarès, de Turquie et de Perse, 67,468 *piculs* (poids chinois de 60^k.453) représentant une valeur de 242,135,000 francs. En 1905, 48,211 *piculs* étaient introduits en Chine. C'est une diminution mais qui n'est qu'apparente, car si l'importation a baissé, la plantation du pavot, en sol chinois, s'est considérablement accrue. La culture était introduite en 1830. Prohibée d'abord, elle fut ensuite soumise à une taxe. On évalue à 584,000 *piculs* par an le total de l'opium cultivé en Chine. Le nombre des Chinois fumeurs d'opium est estimé à environ 25,000,000, et le mal s'étend du haut en bas de l'échelle sociale, depuis l'entourage de l'empereur et les plus hauts mandarins jusqu'au dernier des coolies. Certaines provinces sont surtout entamées, notamment celles du Nord-Ouest de la Chine, ce qui arrachait à l'un des délégués chinois à la Commission internationale ce cri de patriotique douleur : « Venez avec moi, Messieurs, dans cette large et si belle étendue de la Chine Occidentale où les ravages du fléau se sont fait sentir le plus fortement, dans les provinces du Se-Tchoan, Yunnan, Koei-Tcheou, Kansou et Chensi, dans cet espace qui embrasse une grande partie des 78 provinces. Visitez les lugubres et lamentables huttes qui, avant que n'y vînt l'opium, étaient de charmants intérieurs ; voyez cette multitude des victimes du vice de l'opium émaciées et dépravées ; observez leur abjecte pauvreté ; remarquez la cause de cet état des champs vides de moissons qu'auparavant égayait la dorée et rutilante couleur des grains : aujourd'hui ce ne sont que champs de pavots. Lisez ce qu'écrit le lieutenant-colonel Bruce sur le Kansou : « Un mal et non un des moindres frappe le peuple du Kansou Occidental : les hommes et les femmes sont, pour le plus grand nombre, d'habituels et invétérés fumeurs d'opium ». M^{sr} Otto, évêque catholique romain du Kansou, compte dans la population 6 hommes sur 8 qui sont invétérés dans l'opiomanie.»²

La Chine surtout est attaquée par ce fléau, mais les autres pays

1 — L. WIEGER, S. J. *Textes historiques*, III, p. 2093.

2 — *Echo de Chine*, 4 mars 1909.

ne sont pas indemnes. Tous ceux que leurs colonies ou leur commerce mettent en rapport avec l'Orient sont exposés à la contagion. Les bouges à opium, comme les appelle énergiquement M. Roosevelt, se répandent partout où vont les Chinois—et où ne sont-ils pas aujourd'hui?—et les blancs se font intoxiquer comme les Asiatiques : c'est une face du péril jaune qui n'est pas chimérique.

Il serait tristement intéressant d'avoir la statistique complète des fumeries d'opium et des opiomanes chez les différents peuples d'Europe et d'Amérique. Nous nous contentons de relever ici deux constatations, l'une pour la France, l'autre pour le Canada.

En 1903, un médecin de la marine française, M. Brunet, signalait à la section d'hygiène et de médecine du Congrès colonial les progrès menaçants que fait en France l'habitude importée d'Extrême-Orient de fumer l'opium, et il donnait ces détails : « Depuis une quinzaine d'années, les fumeries d'opium se sont multipliées dans tous nos ports, Toulon et Marseille en tête. Les mauvaises habitudes se prennent vite, d'autant mieux que le fumeur d'opium, comme le morphinomane, a l'esprit du prosélytisme. Le fumeur accueille chez lui, facilite les réunions et initie volontiers les profanes qu'il connaît. Non seulement il est heureux de rencontrer des gens qui partagent son goût et il les encourage à s'y livrer, mais il entraîne les hésitants, attire les ignorants et forme les novices.

« Après le dîner, à Toulon et à Marseille, on fume maintenant l'opium en famille. La maîtresse de maison donne le signal à ses invités de passer à la fumerie et le mari prépare des pipes à l'assistance. Hommes et femmes grillent des pipes d'opium en buvant le thé jusqu'à l'aurore ».

Ces habitudes ont-elles cessé depuis six ans ? Nous craignons bien que non et qu'elles n'aient pris au contraire que plus d'extension. L'incurie d'officiers et de marins opiomanes n'est-elle pour rien dans les désastres répétés qui ont désolé la marine française ? ¹

1 — Craintes trop fondées à en juger par cette nouvelle toute récente que nous apportent les journaux de France : « La police de Marseille et de Lyon redouble ses efforts contre les propriétaires des fumeries d'opium. Malgré toutes les mesures prises par les autorités, des centaines de ces maisons tenues par des coloniaux civils ou militaires sont en pleine vogue. Comme résultat d'une série de descentes opérées dans une seule semaine (19-26 mars), on a saisi pour une valeur de 18000 francs d'opium. »

Au Canada, l'opium s'introduit également. M. MacKenzie King, le délégué canadien à la Commission de Changhai, nous en a donné une preuve curieuse et concluante dans le rapport qu'il écrivit sur les pertes subies par les Chinois de Vancouver lors des émeutes de septembre 1907.

« En terminant, dit-il, je désire attirer respectueusement l'attention du gouvernement fédéral sur un fait très important qui a été révélé au cours de l'enquête que j'ai tenue. Deux fabricants d'opium ont réclamé chacun \$600 pour pertes subies à raison de la suspension de leur commerce pendant les 6 jours qu'avaient duré les émeutes. Je fus quelque peu surpris de cela. Il ne paraît cependant exister aucune loi prohibant l'importation de l'opium et sa fabrication au Canada et, à Vancouver, il suffit de payer une patente de \$500 pour avoir le droit de manufacturer ce produit.

« Pour établir la base sur laquelle les pertes, dans ces cas, devaient être évaluées, je me suis enquis à fond de la nature et de l'étendue des affaires faites par les deux manufacturiers au nom desquels des réclamations avaient été présentées. J'ai aussi personnellement inspecté les lieux et j'ai examiné le procédé par lequel l'opium était fabriqué. Le propriétaire d'un de ces établissements a déclaré qu'il faisait le commerce de l'opium depuis 10 ans, qu'il employait lors des émeutes 10 personnes, que ses recettes brutes pour l'année 1907 s'étaient chiffrées par \$180,000, qu'il avait payé en salaires pendant le mois \$485 et que ses bénéfices nets pour l'année 1907 s'étaient élevés à environ \$20,000, déduction faite de \$5,820 pour salaires, \$1080 pour loyer et \$500 pour patente.

« Le propriétaire de l'autre établissement a déclaré qu'il tenait un petit magasin, mais qu'il s'occupait surtout à fabriquer de l'opium (industrie qu'il exerçait depuis 21 ans), qu'il employait à l'époque de l'émeute 19 personnes, que ses recettes brutes pour l'année 1907 avaient été de près de \$180,000, qu'il avait payé en salaires pendant le mois, \$1,525, et que ses bénéfices nets pour l'année 1907 s'étaient élevés à \$25,000, déduction faite de \$18,300 pour salaires, \$1800 pour loyer et \$500 pour patente.

« Ces deux manufacturiers ont déclaré de plus qu'il vendaient de l'opium aux Blancs tout comme aux Chinois et aux autres Orientaux, que l'opium était consommé dans différentes parties du Canada, qu'il y avait 3 ou 4 fabriques d'opium dans la ville

de Victoria et une à New-Westminster et que les propriétaires de ces fabriques faisaient tous un chiffre d'affaires très considérable.

« Or comme je considère qu'il est tout à fait anormal que le gouvernement du Canada soit tenu d'indemniser ceux qui ont subi des pertes pécuniaires dans une industrie qui est si préjudiciable à notre peuple, et vu la latitude qui m'est donnée par ma commission, je crois de mon devoir d'attirer respectueusement l'attention du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux sur la nécessité de prendre des mesures énergiques pour empêcher la fabrication et la vente de l'opium dans le pays (sauf pour des fins médicales) et mettre ainsi fin à un abus qui est non seulement une source de dégradation pour l'homme, mais encore un élément de ruine et de décadence pour une nation. Le commerce de l'opium a pris racine et s'est développé insidieusement, à l'insu des autorités. Les néfastes effets que produit l'usage habituel de l'opium sont trop connus pour que j'aie besoin de les indiquer ici. Il me semble que le moment est venu où le gouvernement du Canada et celui des provinces devraient s'entendre avec le gouvernement de la Grande-Bretagne et celui de la Chine pour extirper ce fléau qui fait tant de ravage parmi notre population. Toute loi dans ce sens qui serait adoptée serait bien vue par la grande majorité des Chinois qui habitent notre pays et qui, comme membres de la ligue contre l'opium, font tout en leur pouvoir pour éclairer leurs compatriotes sur les terribles conséquences qui résultent de l'usage de l'opium et pour supprimer le pernicieux trafic qui se fait depuis tant d'années avec impunité ¹.

Il nous fait plaisir d'entendre ce langage qui est celui d'un homme de gouvernement soucieux du bien public. D'autres malheureusement ont parlé autrement au sujet de l'opium : nous enregistrons leurs dires en leur opposant le témoignage de ceux qui ont vu et qui savent. Au lecteur de conclure si, oui ou non, l'opium est inoffensif.

1 — Rapport de W. L. Mackenzie King, C.M.G., sous-ministre du Travail, Ottawa, 1908. Pp. 14-15.

L. DAVROUT, S. J.

Sien-Hsien (Hokienfou).

L'ENNUI

ETUDE PSYCHOLOGIQUE

Toute époque a sa maladie caractéristique, j'entends maladie morale, travers de l'esprit, dévoiement de la volonté, exaltation dangereuse du sentiment. L'histoire en fournirait d'abondants exemples, des illustrations les plus variées.

Cependant l'une de ces maladies morales ou troubles psychologiques se rencontre à toutes les époques de l'humanité : c'est l'*ennui*.

SA NATURE

Il est fréquent et durable surtout chez les gens et les peuples arrivés à un degré avancé de civilisation et jouissant de la richesse. C'est le mal de ces temps où la sensibilité est exaltée sans être satisfaite et la volonté éternée par la vie intense et artificielle, ou allanguie par la vie molle et sensuelle. C'est le mal des inactifs et des fatigués, des jouisseurs et des blasés, des impuissants et des envieux, ce qui revient à dire : des déséquilibrés, des égoïstes et des faibles.

L'ennui, au moins à l'état persistant, n'est jamais le fait d'un homme actif, sain, raisonnable et fort.

On ne le trouve pas non plus parmi les peuples jeunes, aux mœurs simples, aux besoins limités, à la vie normale.

Mais il est le fait d'un grand nombre parmi les riches, dans les nations à la civilisation affinée, aux goûts sensuels et dépravés par l'or, le luxe, la bonne chère et la fièvre de la vie mondaine, aux tendances égoïstes et jouisseuses, à la sensibilité surexcitée et toujours en quête de la sensation nouvelle qui cependant n'apporte jamais la satisfaction espérée.

Lisez l'histoire de la Rome décadente et vous en aurez des exemples frappants, depuis la lassitude pessimiste des penseurs jusqu'au dégoût mélancolique des jouisseurs raffinés de la table et du lit de volupté. Le fond de leur vie, la cause même de leur recherche anxieuse du plaisir, comme l'impression résultante et finale de leur existence vaine, c'est toujours l'ennui.

L'ennui ! Mot qu'on prononce d'une voix traînante, en étouffant un baillement, ou l'amertume aux lèvres, la préoccupation ou la douleur marquée au front par une contraction, une ride, le regard vague et désabusé, l'âme allanguie et sombre, le corps sans vigueur ou subitement nerveux.

L'ennui ! Chose odieuse à tout humain, qui fuit son contact glacial, annihilant, désespérant. Chauve-souris aux ailes molles et sombres dont nous abhorrons la vue parce qu'elle engendre des rêveries décevantes, des visions d'impuissance, des désirs impossibles à satisfaire. Vampire qui épuise lentement toutes les forces de notre corps et de notre esprit et fait de nous des êtres languissants et veules.

Mais encore, qu'est-ce que l'ennui ? Il semble qu'on la pourrait définir : Une langueur plus ou moins pénible de l'âme qui n'a pas ce qu'elle désire pour ses besoins ou ses plaisirs, et qui est obligée de supporter ce qui lui déplaît, la peine, la fait souffrir physiquement ou moralement.

L'ennui peut être passager, durer une heure, une journée, comme aussi devenir chronique et passer à l'état aigu quasi-incurable. Le premier n'est qu'un nuage qui obscurcit pour un moment la vie de notre âme, mais que le moindre courant d'air, d'activité, ou la brise de la bonne volonté chassera vite au loin, ou mieux encore, qu'un rayon de soleil du succès ou de la gaieté dissipera en un clin d'œil. Le second seul, par sa permanence, montre une faiblesse ou un trouble caractéristique qui retiendra notre attention à titre d'état pathologique de l'âme ou de maladie morale.

LES CAUSES

Une double source peut sécréter l'amer venin de l'ennui qui empoisonne lentement la vie et assombrit les plus riants tableaux, les plus gentils visages.

La cause peut en être physique. Ce sera la conséquence d'une longue maladie, d'une faiblesse constante, d'une fatigue qui accable, d'un surmenage... les occasions ne manquent pas à notre époque de vie intense et d'activité fébrile !

Mais il faut souvent en chercher la cause dans l'âme même. Et la série des raisons psychologiques de l'ennui peut, en dernière analyse, se réduire à un genre principal qui comprend tout le reste.

Si l'on y réfléchit bien, en effet, tout se ramène à ceci : on n'a pas ce qu'on désire—on subit ce qu'on n'aime pas.—Cela exprime le double esprit positif et négatif de cet état douloureux. D'une part : la non-satisfaction d'un besoin réel ou imaginaire, l'impuissance à réaliser un souhait cher, l'impossibilité d'être ou de faire ce qu'on veut. D'autre part : l'acceptation forcée, le

support impatient ou lassé, mais sans libre résignation, d'une chose, d'une personne ou d'une situation qu'on n'aime pas, qui est pénible ou odieuse.

Pour plus de clarté distinguons dans cette cause générale trois espèces de motifs générateurs de l'ennui et qu'on pourrait formuler ainsi : on ne peut avoir ce qu'on désire ; on n'a pas l'énergie suffisante pour obtenir ce qu'on voudrait posséder ou réaliser ; enfin, on ne sait pas trop ce qu'on veut. Dans le premier cas, l'empêchement est extérieur à nous-mêmes et nous n'y pouvons rien. Dans le second et le troisième cas, la cause est subjective et dépendante de notre volonté qui doit agir, comme dans le premier cas elle doit changer d'état : ou se résigner patiemment ou accepter bravement. Le stoïcien, l'indifférentiste, le chrétien solutionneront diversement ce point particulier de psychologie pratique. Quoi qu'il en soit, tout peut être compris dans la classification proposée qui n'est point arbitraire, mais suggérée par la nature des causes de l'ennui. Ajoutons que l'ennui, d'où qu'il provienne, dénote toujours une faiblesse, et une faiblesse de la volonté ; qu'il est une maladie de la volonté.

LES EFFETS

De cette atonie pénible qui a nom l'ennui, on ne peut guère attendre que de bien tristes effets. Voyons d'abord ses ravages dans le monde interne.

L'intelligence s'obscurcit, ses lumières semblent clignotantes et pâles. On manque d'attention ; la réflexion un peu soutenue pèse plus qu'à l'ordinaire. Ouvre-t-on un livre ? On le parcourt sans intérêt, on en saisit à peine la trame et l'expression, on s'en lasse vite, le livre tombe des mains. . . .

La volonté, elle, est déprimée, allanguie, énermée. L'effort devient pénible, douloureux, odieux. On se laisse aller, ballotté par les circonstances, sans force de réaction ; on tend à la mollesse, à l'aboulie. . . .

La sensibilité, qui paraît atténuée et comme atrophiée sur certains points, se trouve sur quelques autres d'une excitabilité excessive.

Les passions sont comme assoupies. On semble n'avoir plus ni le goût ni la force de les satisfaire. Mais prenons garde ! le réveil de la panthère affamée est terrible ! Ainsi les passions peuvent surgir à l'improviste, surprendre, être plus violentes et plus impé-

rieuses ayant été négligées un instant. La volonté affaiblie ne pourra plus les maîtriser. Alors on a chance de s'y abandonner pour n'avoir pas à produire l'effort douloureux de les contenir. On y voit un dérivatif qui peut satisfaire. On s'y porte même avec une sorte d'énergie sombre, une âpreté inaccoutumée qui monte du fond mauvais et inavoué de l'âme. Tout cela pour s'étourdir et ne plus penser à l'ennui qui ronge et qui revêt tant de si grises couleurs.

Les conséquences de ce traître mal sont tout aussi graves et funestes pour ce qui concerne le monde externe.

Les devoirs d'état sont accomplis sans goût ni entrain. Ils deviennent pénibles et sont une charge qui accable. On les néglige, on traîne son boulet. Tout pèse, tout semble laid, mauvais, sombre, odieux ! Les distractions, même favorites, paraissent insipides, sans attrait.

Quant aux rapports que la société impose, ils sont aussi négligés, capricieux, difficiles, nerveux. On est tour à tour renfermé à l'excès et trop expansif, comme par jet. On use de défiance à l'égard d'un grand nombre, tandis qu'on a trop de laisser aller avec quelques-uns, pour avoir la joie sombre de leur dire toute son amertume. La saine raison et la volonté robuste ne président plus aux devoirs d'état ni aux rapports de société.

L'impression du moment, l'influence des circonstances fortuites, une inclination quelconque en tiennent lieu, mais non sans de graves inconvénients.

L'ennui introduit donc la faiblesse, le malaise, le trouble dans tout l'être, dans son fond le plus intime, comme dans ses actes les plus importants, dans sa manière d'être en lui-même et vis-à-vis des autres. Il peut conduire au sombre pessimisme, à l'injuste misanthropie, à la folie, et jusqu'au suicide. Le cas n'est pas chimérique.

LES REMÈDES

Mais l'ennui est une maladie de la volonté, avons-nous dit : soigner la volonté débile, la fortifier, sera donc bannir l'ennui. Or la volonté se développe, se renforce par l'exercice, car chaque acte produit engendre plus de facilité pour accomplir un autre acte du même genre. D'où la formation de bonnes habitudes d'action qui rendent plus facile le travail de la volonté, comme aussi les premiers succès encouragent et prédisposent à agir encore. Ainsi celui qui possèdera une volonté éclairée et

bien exercée aura-t-il une sûre garantie contre l'ennui. Il saura se préserver de son atteinte débilitante, et si, traîtreusement, l'ennemi s'introduisait dans la place, vigoureusement et promptement il l'en chasserait.

Nous avons dit que la cause générale de l'ennui consiste à n'avoir pas ce qu'on désire. Et cela, soit parce qu'on ne peut l'obtenir en raison des difficultés extérieures, soit parce qu'on manque d'énergie pour atteindre le but, soit enfin parce qu'on ne sait pas au juste ce qu'on veut. Commençons par examiner ce dernier cas, le plus navrant parce que le plus indigne d'un être raisonnable.

1^{er} CAS

Il se rencontre surtout chez les êtres mous, nonchalants et mélancoliques par nature ou par manque d'éducation sérieuse ; chez ceux aussi minés depuis longtemps par la souffrance ou physique ou morale ; chez ceux enfin qui, trop bien et trop vite servis, ne savent plus quoi désirer. Ils n'ont pas la jouissance du succès mérité par l'effort, ni de la possession gagnée par le travail.

On ne sait ce qu'on veut ! Le point faible de la volonté est ici dans la *décision*. Se décider coûte, est pénible, effraye ! On ne sait quoi vouloir, on n'ose vouloir ! Pas d'idées claires et plus de velléités que de réelles volitions. Près de se décider et d'agir... déjà on ne veut plus et sans raison sérieuse. On délibère sans cesse et en vain. On est hésitant, scrupuleux.

Il faut à tout prix sortir de cet état brumeux et inconsistant, de cette mélancolie profonde, de ce spleen morose, de cette aboulie. Cet affaiblissement prolongé annihile les facultés et est indigne d'un homme. Il est capable de rendre le corps malade (s'il ne l'est déjà, et c'est une caractéristique de la neurasthénie) après avoir amolli le moral. Alors il ne faut pas craindre d'user de la suggestion. Qu'autour de ce faible ennuyé on répète (hétérosuggestion) et qu'à lui-même il se persuade (autosuggestion) qu'il va mieux, qu'il n'est ni faible ni malade ; qu'il est capable d'effort et de réussite ; qu'il peut et veut agir. On commence par vouloir des choses faciles et agréables, qui seront un heureux dérivatif à l'ennui. Les premiers succès encouragent. Il faut progressivement faire effort et vouloir davantage. Au bout d'un certain temps on est payé de sa peine. Le sombre nuage s'éloigne et disparaît ; les forces et la souplesse reviennent tant pour le corps que pour l'esprit. Un bon régime alimentaire,

des heures de distraction et de repos bien ménagées, lectures, conversations qui élèvent et virilisent, promenades, travail manuel et sports : tout cela peut contribuer pour une excellente part à cette reconstitution d'un être débilité par l'ennui. Ces éléments d'un régime intégral tant pour la partie physique que psychique d'un être à fortifier, ont pour but de lui faire, du corps, devenu robuste et sain, un bon instrument d'action entre les mains de la volonté, assouplie et enhardie par la pratique de la détermination claire, prompte et ferme; c'est-à-dire de lui fournir un moyen de revenir à un état psychologique normal et de s'y tenir. Les sports, si l'on en use bien, sont particulièrement propres à avancer la cure. Ils ont, en effet, une excellente influence sur le développement physique, et obligent aussi à d'incessantes déterminations qu'il faut prendre sur-le-champ et mettre en pratique aussitôt. Pour cette double raison on ne saurait trop les recommander aux organismes et aux personnalités en voie de formation, de développement ou de reconstitution. Mais tout cela, pour être vraiment profitable, doit se faire, non pas machinalement et sans y croire, mais avec la conviction de son utilité et par des actes de volonté répétés. Ainsi non seulement on sortira de la maladie morale présente, mais encore on disposera d'un excellent préservatif de l'ennui, d'un moyen efficace de n'en plus être affecté, grâce à une volonté bien entraînée, souple et forte, capable de décision éclairée, rapide et nette.

2^{me} CAS

Le deuxième cas diffère du premier en ce qu'il consiste dans le manque d'énergie suffisante pour obtenir ce qu'on voudrait avoir, ou réaliser ce qu'on voudrait être. Ici le point faible de la volonté est dans l'*exécution* et non plus dans la détermination ou décision. C'est un défaut de force ou de courage, un manque de persévérance.

C'est un cas moins grave que le précédent, un état moins aigu, mais, hélas, beaucoup trop fréquent ! C'est souvent le fait d'une mauvaise éducation. Enfants gâtés, jeunes gens efféminés, hommes sans caractère, incapables d'action forte et persévérante ; jeune fille molle, et frivole, femme capricieuse, inconstante, ou vieillard blasé, fatigué : telle est la catégorie variée de ces êtres faibles et changeants.

On ne sait pas vouloir sérieusement et jusqu'au bout. On ne

peut vouloir longtemps la même chose ; on se lasse à l'effort, la continuité dégoûte. On est épris de nouveauté. On éparpille ses forces sur des objets divers. En fin de compte, on n'obtient rien de bien, ou que par raccroc. Au lieu d'être un unifié, un concentré, c'est-à-dire un fort, on est un dispersé, donc un faible. Avec une telle façon de faire peut-on attendre le succès ? Raisonnablement, non ! C'est ainsi qu'on en vient à se croire incapable de réussite après des échecs réitérés. Et comme il est plus aisé de s'en prendre aux autres qu'à soi, on parle de malchance fatale et l'on crie à l'injustice. On maudit le sort et le monde parce qu'en dépit de beaucoup de forces dépensées (il faudrait dire : dispersées) on n'est pas récompensé par le succès. On se décourage, on se dégoûte ; on devient pessimiste, peut-être misanthrope et anarchiste ! Cela se voit fréquemment. Et c'est l'ennui et la désespérance, ou bien la révolte, qui s'emparent de ce pauvre être qui en veut à tout et à tous quand c'est à lui presque uniquement qu'il s'en devrait prendre.

Les remèdes à apporter à un pareil état d'âme sont sensiblement les mêmes que pour le cas précédent. Particulièrement il importera de graduer les efforts qui, répétés, rendront la volonté plus forte et les volitions faciles et plus fermes. Le dégoût, la peur que causait l'action en elle-même ou par sa longueur et son uniformité s'atténueront. On en arrivera à goûter la jouissance de l'activité féconde.

Mais présentement, ce n'est pas tant la force qui manque que l'orientation et la raisonnable utilisation de cette force.

Un torrent à la course folle et capricieuse dépense ici et là une grande puissance sans profit et même occasionnera bien des pertes. C'est l'image des énervés et des impatientes, des esprits brouillons et changeants. Contenez la force des eaux bouillonnantes au moyen d'une écluse et elle servira fort utilement à actionner une turbine ou la roue d'un moulin. Une rivière sujette à inondation, ou qui se divise en vingt bras sans importance et se répand en nappe d'eau sur une plaine basse, est sans courant ni profondeur. Elle est impropre à la navigation. Mais régularisez son cours ; enserrez cette rivière entre des digues et des quais, et vous la rendrez précieuse pour toute la contrée qu'elle traverse. Les gens irréguliers, superficiels, aux efforts dispersés dans tous les sens, sont ainsi sans grande valeur. Il faut canaliser leur énergie pour la rendre productrice. Il importe de les défendre contre leur versatilité et leurs excès par une discipline sérieuse, et con-

centrer leur activité sur un champ limité. Ainsi ils totalisent leurs efforts au lieu de les diviser et acquièrent de la puissance d'action et de résistance, comme le câble fait de menus fils de fer, mais réunis en faisceau. Agissant ainsi sagement le succès ne tardera pas alors à couronner leurs labeurs et l'ennui s'évanouira sans qu'on y songe. Pour s'encourager et avoir plus d'entrain et de vigueur dans l'action il faut s'habituer à oser tout ce dont on se sent capable, et croire par réflexion et auto-suggestion à la réussite de l'entreprise projetée ou commencée. Se faire une conviction profonde, inébranlable de cette réussite comme possible et certaine, c'est là une excellente condition de succès. La victoire est à ceux qui osent !

3^{me} CAS

Enfin, dernier cas : trop souvent l'on ne peut avoir ce que l'on souhaiterait pour ses besoins ou ses plaisirs. Et cela, à cause d'une difficulté insurmontable, d'une impossibilité matérielle ou morale. Et de cette situation d'infériorité forcée, d'indigence imposée, d'impuissance invincible, naît l'ennui, après la préoccupation et le découragement. Il germe encore et, comme l'ivraie, grandit vite et étouffe le bon grain de la paix et de la joie, dans celui qui doit supporter, et parfois longtemps subir, ce qui lui déplaît, l'énerve ou le peine. Le trouble est ici un *manque de force d'inhibition* pour la volonté, un défaut de patience pratique.

Le parti le plus sage est de se résigner une fois l'impossibilité constatée. Bien des façons de le faire. Il y a la hautaine négation de la douleur et la surhumaine et impraticable insensibilité du stoïcien ; la passive résignation du fataliste ; la joyeuse insouciance de l'optimiste ; enfin la consciente et courageuse acceptation du chrétien. Quoi qu'il en soit de l'attitude, il faut agir. Les plus simples et pratiques moyens semblent ceux-ci : par la volonté détourner l'attention de l'objet convoité et inaccessible ; empêcher l'imagination de s'y complaire ; se distraire en occupant son activité à obtenir quelque chose de plus facile, de mieux proportionné à notre pouvoir, à notre situation présente. Il faut aussi s'appliquer à bien faire ce que l'on doit accomplir actuellement. N'ayant pas ce qu'on désire et qu'on aime, il faut aimer ce qu'on a et désirer ce qu'on peut avoir—et seulement cela !—On ne fait bien que ce qu'on aime. Mais on n'aimera ce qu'on a, ce qu'on fait, ce qu'on peut obtenir, que

dans la mesure où l'on y trouvera de l'intérêt. Il importe donc de s'efforcer à trouver un véritable intérêt à tout ce qu'on fait, même de déplaisant. Intérêt intrinsèque et résidant dans l'objet même de nos occupations. Un peu d'attention portée sur sa valeur nous découvrira cet intérêt possible, réel. La réflexion montrera le profit à tirer de la possession de cet objet plus modeste que celui inaccessible tout d'abord désiré. On s'ingéniera à y voir des avantages plus considérables que dans le premier but proposé, ou des inconvénients moindres. Il est bien permis de s'autosuggestionner sur ce point et presque de se duper apparemment, pour agir plus fortement dans un sens raisonnable en vue d'un bien certain.

L'intérêt peut être également tiré de considérations extrinsèques et d'un caractère plus général. On se dira, par exemple, qu'en supportant telle souffrance on développe sa patience, qualité toujours pratique et dont on a si souvent à faire usage—qu'en subissant silencieusement telle infériorité on perfectionne son humilité, vertu qui a son prix—qu'en ne se décourageant pas dans telle attente prolongée, dans telle situation difficile, on fortifie sa volonté, instrument le plus précieux qui soit pour conquérir succès, fortune et bonheur—qu'en vivant dans tel milieu inconnu mais qui déplaît, qu'en faisant telle étude aride, mais obligatoire, on peut développer son sens d'observation, compléter ses connaissances, parfaire son expérience, enfin que tout cela servira un jour pour soi ou pour autrui. Est-on condamné à l'inaction ? On donne audience à ses pensées, on revit d'agréables souvenirs, on réfléchit, on établit des comparaisons entre diverses connaissances acquises jadis et qui se synthétisent par le rapprochement. . . Que sais-je ? . . . On acquiert beaucoup dans le silence ! Il faut donc, en résumé, s'ingénier à trouver un intérêt quelconque, un plaisir, un charme à tout ce que l'on fait, même à ce qui est imposé.

Ainsi jamais on ne s'ennuie. On tire le meilleur parti de toutes les circonstances, on s'applique à tout, on acquiert beaucoup de connaissances comme par miettes, on se perfectionne, on se fortifie, on a de l'entrain, de la gaieté, on arrive à l'égalité d'humeur, on est toujours content de soi et des autres parce qu'on prend tout du bon côté ! La vie semble agréable, facile, viable. Et l'ennui sombre, pénible et déprimant n'a plus aucune part dans une telle existence heureuse et féconde, ornée de paix, d'affection et de joie.

STEPHEN RENAUD.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

R. P. AUG. POULAIN, S. J. DES GRACES D'ORAISON, TRAITÉ DE THÉOLOGIE MYSTIQUE, 6^e édition, revue et augmentée. Paris, Beauchesne, 1909, un vol. in-8^o de VIII-668 pp. Prix 7 frs 50.

Il y a un peu plus de trois ans, en avril 1906, je présentais aux lecteurs de la NOUVELLE-FRANCE le Traité de Théologie mystique du R. P. Poulain, dont la cinquième édition venait de paraître. Ce traité avait modestement débuté cinq ans auparavant en cinq cents pages de format in-12 ; son succès avait été aussi constant que rapide, et son auteur avait dû lui donner, avec un format plus ample, une étendue plus considérable. Mais cet accroissement n'a point suffi à la fortune de l'ouvrage, ni sans doute à son mérite.

Approuvé à Rome par un bref du Souverain Pontife, recommandé en Sorbonne et ailleurs par des professeurs de mystique rationaliste, étudié, consulté, cité par des milliers de directeurs, confesseurs et âmes adonnées à l'oraison, traduit en allemand, en anglais, en espagnol et en italien, il n'a même pas manqué de cette auréole de toute œuvre féconde, la persécution. Et le voici qui reparaît augmenté encore de soixante pages : additions, éclaircissements et paragraphes nouveaux. Grâce au choix d'un papier plus mince et plus résistant, le volume du livre n'a point grossi et c'est un avantage de plus.

Le lecteur peut se rendre compte assez facilement et rapidement de la présence et de l'importance des parties nouvelles : les alinéas ajoutés portent généralement un numéro *bis* ; la fin de l'avant-dernier chapitre et le dernier ¹, une table de deux cents noms propres, sont inédits ; la bibliographie a été mise à jour ; enfin la table analytique a été largement complétée.

1 — Chap. XXXI, §7.—Chap. XXXII. L'auteur y étudie à propos de publications et de travaux récents trois points de mystique : 1^o l'étude que font les rationalistes de cette partie de la théologie et de l'hagiographie et les méthodes (?) qu'ils y apportent ; 2^o la contribution que fournissent à la mystique les *revivals* des pays protestants ; 3^o la conception musulmane de la contemplation et de l'extase.

Il n'est point douteux que cette sixième édition ne reçoive l'accueil qui a favorisé les cinq précédentes, malgré les contradictions qu'éprouve le savant auteur.

Car le R. P. Poulain a des contradicteurs, et il faudrait dire que les mystiques sont divisés à son sujet, si le nombre et l'autorité de ceux qui se réclament de lui comme de leur maître n'étaient de beaucoup supérieurs au nombre et à l'autorité des partisans de l'école rivale. Un simple fait l'établit : les encyclopédies théologiques, on peut le dire, sont un miroir fidèle des opinions et des théories contemporaines à leur publication : or, c'est à un disciple du R. P. Poulain, le chanoine Lejeune que le *Dictionnaire de Théologie* Vacant-Mangenot a demandé l'article *Contemplation*, malgré les démarches du chef de l'école adverse ; et c'est au R. P. Poulain lui-même que la *Catholic Encyclopedia* de New York s'est adressée pour le même sujet. Ainsi les deux ouvrages contemporains les plus considérables dans le genre vont porter partout cette doctrine.

L'émule du P. Poulain est M. l'abbé Saudreau, premier aumônier du *Bon Pasteur* d'Angers. Son nom est avantageusement connu, et son amitié n'a jamais fait défaut à son rival *opinionibus disjuncti, charitate autem in corde Jesu conjuncti*, écrivait-il sur l'exemplaire de son dernier ouvrage où il tente de pulvériser, (c'est le mot) le R. P. Poulain en en faisant hommage à ce dernier, (*Revue du clergé français*, 15 juin 1908). M. Saudreau a rangé à son système quelques écrivains que j'aime mieux ne point nommer, parce que je suis obligé de dire que leur savoir et leur méthode ne sont point à la hauteur de leur bonne volonté ; leurs articles, résumés sans commentaires dans les récessions des revues théologiques, ont pu les faire croire plus nombreux et plus formidables qu'ils n'étaient. En réalité, ou bien leurs arguments ont été réfutés par le R. P. Poulain lui-même, dans son livre et ailleurs, et par ses adeptes, (Cf. v. g. Séguier, *Études*, 1908, 1909) ; ou bien ils discutent sur des points qui ne sont pas en cause et que le R. P. Poulain admet comme eux.

En somme, quelle est la théorie de M. Saudreau ? Il n'est pas facile de la dégager de ses nombreux ouvrages, car jamais il n'a pu l'exposer, sans oublier des détails nécessaires qu'il faut compléter à l'aide de ses autres écrits. Si l'on s'en tient à ce que l'observation intérieure nous révèle, l'union mystique ne différerait de l'oraison vulgaire que par l'intensité. On aurait, selon lui, des

lumières plus vives, des émotions plus fortes ; mais aucune différence spécifique. M. Saudreau proteste contre cette manière de résumer sa doctrine. Il y a de plus, dit-il, dans l'état mystique, un fait caractéristique et nouveau : Dieu agirait directement sur l'âme, au lieu d'aider simplement notre raison et notre mémoire.

Mais est-ce bien là un fait caractéristique ? Dans l'oraison la plus vulgaire, Dieu peut donner ainsi des lumières ou émotions directes. Bien plus, toute grâce mérite ce nom d'action directe. D'ailleurs ce genre d'action est invérifiable : Notre esprit produit naturellement des actes tout semblables : il a ses intuitions et ses créations. Comment saurons-nous que Dieu en est le seul auteur ? Puisque l'observation ne peut rien nous apprendre touchant l'origine et la cause de ces phénomènes, il s'ensuit qu'elle nous révèle uniquement des différences d'intensité, ainsi que je l'ai dit plus haut.

Le système de M. Saudreau sera souvent préféré par ceux qui cherchent surtout une théorie simple. Celle-là l'est à souhait. Elle peut s'exprimer en deux lignes et n'ajoute aucun mystère à ceux de la foi. De plus M. Saudreau répète sans cesse que lui seul représente la DOCTRINE TRADITIONNELLE : c'est impressionnant à la longue, surtout pour des esprits qui ne cherchent pas à vérifier si la doctrine opposée n'est pas mieux fondée à revendiquer ce titre.

Or dans ses chapitres V et VI, le P. Poulain établit que ce qui constitue essentiellement l'union mystique, c'est que Dieu y fait sentir expérimentalement sa présence. Et pour le prouver il cite cinquante auteurs des époques les plus différentes. M. Saudreau n'est pas troublé pour si peu. Il répond que dans tous ces textes, il ne faut voir que des métaphores sans portée, de simples manières de parler. Cette méthode est expéditive, elle dispense d'étudier le contexte. Si on l'appliquait aux Saints Pères et à la Bible, il ne resterait aucun dogme. Cette explication simpliste se comprendrait si les mystiques s'excusaient d'employer telle ou telle expression sur laquelle on s'appuie. Mais jamais ils n'ont de ces scrupules.

M. Saudreau n'a pas que ce procédé : il cite des auteurs très anciens, qui sont restés dans le vague, et ajoute

Vous voyez qu'ils ne mentionnent pas les faits relatés par sainte Thérèse et ses successeurs. Donc ces faits n'existent pas ou tout au moins ne sont pas essentiels.

Cette objection suppose que les anciens ont tout dit, tout prévu. Le P. Poulain réfute très bien ce préjugé (Ch. XXX, N^o 1, 2, 3.)

Ceux, dit-il, qui s'étonneraient de ces lenteurs de l'esprit humain devraient s'étonner aussi que la *Somme* de saint Thomas et l'*Imitation de Jésus-Christ* n'aient pas été écrites au temps des Apôtres.

La divergence profonde, radicale, c'est que M. Saudreau ne croit pas au fait de la *présence sentie* qui forme la base du système du P. Poulain. Même il a essayé de prouver métaphysiquement son impossibilité. Le P. Poulain montre très simplement que *métaphysiquement* le FAIT est possible (Ch. XXXI, N^o 28 bis), et que non seulement il est *possible*, mais que M. Saudreau ne peut nier, sans faire violence aux textes, qu'il se produit.

La question en est là ; des deux derniers auteurs qui l'ont abordé, l'un, Dom Vital Lehodey (Voir *Nouvelle-France*, mai 1908) a soigneusement évité de prendre parti ; l'autre, le savant P. Vermeersch, S. J., a nettement adopté la thèse du P. Poulain, (*Quæstiones morales selectæ*. Bruges, 1909). On pourrait conclure en disant que M. Saudreau conteste à son rival le droit d'élucider un problème que lui-même ne veut pas poser. Peut-être serait-ce encore trop précis !

Fr. V.-M. B.

PAGES ROMAINES

FÊTES ET PAROLES PONTIFICALES.—LES CLOCHES DU CAMPANILE DE VENISE.

C'est par la canonisation de saint Joseph Oriol et de saint Clément Hofbauer que, en la solennité de l'Ascension, s'est terminée cette série de fêtes pendant lesquelles Pie X, entouré de multitudes accourues de partout, avait proclamé la Béatitudo de Jeanne d'Arc, de Jean Eudes, fondateur des Eudistes, et des trente-quatre martyrs de l'Extrême-Orient. Jamais, peut-être, béatifications, canonisations ne provoquèrent une plus grande affluence de pèlerins. Après les Français que la glorification de Jeanne d'Arc amena tout d'abord, ce furent les Allemands, les Moravites, les Bohémiens, les Polonais, désireux de fêter saint Clément Hofbauer, les Espagnols, les Portugais, attirés par le triomphe de leur compatriote, saint Joseph Oriol. Auprès du Vicaire du Christ, les rivalités nationales ne revendiquaient pas un nombre plus grand de canons ou de vaisseaux pour défendre les frontières contre les attaques, mais bien des vertus plus héroïques dont la glorification était l'éclatant témoignage que Dieu les couronnait là où il réunit toutes les

saintetés. C'était un grandiose spectacle de voir la gratitude des diverses nations traduisant leurs mercis dans le même hymne d'actions de grâce, et puis s'inclinant avec une égale joie sous la main bénissante du Pontife romain, pour se relever ensuite dans une commune espérance. *Omnia traham ad meipsum*, avait dit le Sauveur, et voilà deux mille ans que la prophétie se réalise en la Papauté, sans que les émotions des rencontres des peuples auprès d'elle se lassent jamais.

Impossible d'essayer de résumer ici les nombreux discours que Pie X a prononcés en ces diverses occasions; impossible également d'en donner le texte, mais la lettre encyclique *Communium rerum*, datée du 21 avril, et que Pie X a adressée à l'épiscopat catholique, à l'occasion du huitième centenaire de la mort de saint Anselme, ne saurait être oubliée.

Après avoir vigoureusement dessiné en deux tableaux, qui semblent la copie l'un de l'autre, le spectacle des épreuves de l'Eglise au temps de saint Anselme et à l'époque où nous vivons, Pie X rappelle par les lettres échangées entre les papes saint Grégoire VII, le Bienheureux Urbain II, Pascal II et saint Anselme, comment, au milieu d'innombrables difficultés, ce zélé défenseur des prérogatives du clergé et de la papauté lutta constamment contre les pouvoirs civils d'alors, en dépit d'une nature qui ne rêvait que la tranquillité. Puis, c'est son activité à combattre par de nombreux écrits les erreurs intellectuelles de son temps qui est rappelée, ce sont ses appels incessants aux successeurs de Pierre pour réclamer conseils et confort qui sont rappelés; c'est cette admirable vie proposée comme modèle à l'épiscopat tout entier. « *Quoniam fructuum tuorum bonus odor ad nos usque redoluit, quam dignas grates Deo referimus, et te in Christi dilectione ex corde amplectimur, credentes pro certo tuorum studiorum exemplis Ecclesiam Dei in melius promoveri, et tuis similitudine tibi precibus etiam ab instantibus periculis, Christi subveniente misericordia, posse eripi...* »

C'est par ces paroles de saint Grégoire VII à saint Anselme que Pie X clôture sa belle encyclique aux évêques de l'univers.

*
* *

Désormais, le voyageur arrivant à Venise pourra admirer le célèbre campanile de la place Saint-Marc, qui s'écroula le 14 juillet 1902. Les sept années employées à sa reconstruction auraient pu se réduire à cinq et même à moins, si la commission, qui en prépara et en dirigea les travaux, n'avait pas cru devoir accroître son importance, par ces enquêtes et ces mémoires sans nombre qui permettent à ceux qui les composent d'émarger largement aux souscriptions avant les entrepreneurs et les maçons. Qui ne sait que dans les pays latins, la bureaucratie préside à tout, c'est-à-dire, entrave tout. A Venise, quand les travaux du campanile en eurent porté les murailles à une certaine hauteur, on licencia les ouvriers pendant trois mois pour permettre à la Commission de se prononcer sur les instruments techniques destinés à soulever les pierres... L'œuvre est aujourd'hui achevée; l'inauguration s'en fera dans un avenir plus ou moins prochain. Large de 12 mètres 88 de côté à sa base, la tour, qui mesure 48 mètres 17 de hauteur n'a plus que 11 mètres 98 cent. de côté à sa partie supérieure.

Les mathématiciens qui liront ces lignes en concluront immédiatement que les côtés ont un retrait de m. 0, 45 chacun, et que sur l'ensemble de

l'élévation, l'inclination est de 0,00093 par mètre. Mais laissons ces problèmes.

Quand la première pierre du nouveau campanile fut posée en présence d'un membre de la famille royale représentant le roi d'Italie, de tous les délégués des corps constitués du gouvernement italien et d'une multitude innombrable de Vénitiens, le cardinal Sarto, alors patriarche de Venise, fut invité à lui donner toutes les bénédictions de l'Eglise, avant qu'elle fût enlevée dans les fondations. Devenu pape, le cardinal Sarto a témoigné le désir que son souvenir couronnât le campanile comme il était à sa base.

Le 14 juillet dernier, sixième anniversaire de la ruine du vieux clocher, Pie X adressait donc au maire de Venise une lettre par laquelle il témoignait son désir de concourir à la fonte des nouvelles cloches qui devait se faire le 7 octobre suivant, (date de la bataille de Lépante à laquelle les Vénitiens prirent une si grande part), non moins qu'aux frais de la refonte de l'ange qui surmontait la flèche, pour qu'il pût participer ainsi à toutes les joies des Vénitiens écoutant leurs cloches ou admirant l'ange qui les bénit. Le 1^{er} août, le comte Filippo Grimoni, maire de Venise, adressant à Pie X les remerciements officiels de son ancienne ville épiscopale, exprimait toute la joie qu'un tel don faisait à ses administrés, et tout en informant le Pape que la date du mois d'octobre primitivement choisie ne pouvait être maintenue malgré les désirs de tous, il l'assurait que la fonte des cloches se ferait en une autre époque, rappelant un fait glorieux dans l'histoire religieuse et politique de l'ancienne république. Peut-être ignore-t-on que sous les gouvernements des doges, alors que chacun redoutait de parler à haute voix dans la crainte qu'un espion n'allât dénoncer la hardiesse, les critiques ou les plaintes des paroles, tous s'intéressaient aux cloches du grand campanile. Seules elles parlaient sans peur, elles parlaient tout haut. On les connaissait chacune par leur nom, et leur histoire était sans cesse redite. Quand l'empereur Basile (807-886) donna au premier magistrat de la république vénitienne le titre de Protonotaire, le doge Orso Partecipazio (864-881) crut ne pouvoir mieux témoigner sa reconnaissance que par le don de douze grosses cloches. Ce fait laisse supposer quelle estime les Vénitiens avaient pour le bronze parlant.

La plus ancienne mention de l'histoire relative aux cloches du campanile, détruit en 1902, se rapporte à un épouvantable orage qui, le 15 août 1489, mit le feu à la charpente du clocher, déterminant la chute des cloches dont la plupart furent brisées. A quelques années de là, un violent tremblement de terre qui dura l'espace d'un *miserere* (!) et même davantage (!!!), raconte un chroniqueur qui semblait demander s'il vivait encore, causa de tels dégâts au campanile que la sonnerie en fut interrompue pendant un jour entier, ce qui paraît extraordinaire à ce pauvre historien : *questo terremoto che durò per lo spazio di un miserere ed alquanto più, arrecò molti danni al campanile, tanto che non si poterono suonare le campane per un intero giorno.*

Le document de 1489 mentionne six cloches ; postérieurement on n'en signale que quatre, ce qui ferait supposer que le tremblement de terre de 1511 en aurait brisé deux.

D'après le Rév. Pace, cérémoniaire ducal, en 1678, le campanile de Saint-Marc renfermait alors six cloches dont l'une, dite du *Malefizio* ou des condamnés, et appelée par Sansovino *Ringhiera*, ne se faisait entendre que pendant une demi-heure, quand une sentence de mort avait été prononcée.

Un document gardé dans les archives de la basilique Saint-Marc donne le nom de quatre cloches d'une admirable sonorité. La plus petite s'appelait

Trottiera ou *Doponona* ; la seconde *Mezza Terza* ; la troisième *Nona* ; la plus grosse *Marangona*. Le caprice ne présidait pas à leurs sonneries, mais chacune avait une mission déterminée. *Marangona* sonnait l'angelus du soir et à minuit ; la *Mezza Terza* disait l'angelus du matin et sonnait l'heure des morts, une heure après le coucher du soleil ; la *Nona* se faisait entendre à midi ; et la *Trottiera* une demi-heure après.

La charge de sonneur était fort ambitionnée ; un décret du Grand Conseil, en date de 1569, déclarait que pour la remplir il fallait être citoyen vénitien d'origine et avoir 25 ans d'âge. La nomination devait être confirmée par le Conseil des Dix aux deux tiers des voix ; enfin, il devait fournir les preuves de la plus incorruptible honnêteté.

La première réparation exigée par l'usure des cloches remonte à 1731, époque où deux furent refondues sous la surveillance du chef de l'artillerie, à l'arsenal. L'opération ne réussit pas à la *Trottiera*, dont la tonalité ne s'harmonisant plus avec celle des autres, elle dû attendre dans un silence forcé, que cinquante ans plus tard une nouvelle fusion plus heureuse lui permit de sonner.

Sous le gouvernement napoléonien, deux autres cloches durent être refondues en 1809, mais, par suite d'une foule de circonstances, ce ne fut que le jour de Pâques 1820 que les cloches purent réjouir les Vénitiens.

Leur bronze brisé dans la catastrophe du 14 juillet 1902 de nouveau coulé, en la même forme qu'autrefois, redira tous les vieux souvenirs de Venise, et coulé aux frais de Pie X, il rappellera sans cesse la grande mémoire de celui qui les aima tant : « *Se i cari figli di Venezia mi offriranno questa novella prova di affetto, mi parrebbe di partecipare alla loro letizia nelle giulive scampanate delle feste solenni, nei tocchi tradizionali della mezzanotte, delle ore mattutine, e di quelle del lavoro, e nel contemplare qu'el' Angelo dorato, che guarderà il mare e proteggerà sempre Venezia* ». (Lettre de Pie X au maire de Venise).

—
DON PAOLO-AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Histoire de la paroisse de Saint-Malachie, par l'abbé Jules-Adrien Kirouac. Grand in-8° de 215 pages, orné d'une trentaine de photographies hors texte. Québec, Laflamme et Proulx, 1909. Le zélé curé de cette florissante paroisse, dont les origines, par sa filiation avec la paroisse-mère de Saint-Edouard de Frampton, remontent au début du dernier siècle, a cru, avec raison, que le temps était venu d'en écrire les modestes annales. Il a soigneusement recueilli, pour les empêcher de périr, les fragments d'histoire, les faits les plus saillants de la vie familiale, religieuse et municipale qui composent la trame uniforme, mais combien pleine de salutaires leçons, d'une chronique paroissiale. Le lecteur étranger n'y trouvera guère d'épisodes dramatiques, de scènes émouvantes, mais quel charme y goûtent ceux qui, en ce pittoresque pays, sont nés, y ont vécu, gambadé, grandi, travaillé et souffert, ceux pour qui l'humble église du village a été le vestibule de la vie surnaturelle, le théâtre de leur participation à tous les sacrements qui unissent l'homme à Dieu ! C'est pour ceux-là, pour ses chères ouailles, que le dévoué pasteur a écrit ces pages. Puissent-elles leur faire goûter et aimer davantage le bonheur de la vie rurale ! *Fortunatos nimium.....*

L. L.

Par la lutte et par l'amour, nouvelle de Tempérance, par le R. P. Hugolin, O. F. M., plaquette de 46 pages in-12. L'intempérance, fertile en drames, peut aussi prêter au roman. Celui-ci, dans sa brièveté, nous fait voir un jeune homme victime d'un accident volontaire, que l'amour fidèle d'une fille sage et vertueuse préserve de la récidive. De là aux illusions des filles plutôt vieilles, qui comptent sur leur influence pour racheter des ivrognes brevetés, il y a un abîme. L'auteur de cet opuscule qui, à peine remis d'une grave maladie, consacre de nouveau sa vaillante plume à la cause sainte de la Tempérance, mérite la reconnaissance de toutes les familles canadiennes.

L. L.

Les Acadiens déportés à Boston en 1755.—(Un épisode de « Grand Dérangement ») par l'Honorable Pascal Poirier, Ottawa, 1909. Ce travail, contribution de l'auteur à la Société Royale, remet sous les yeux du lecteur indigné et attendri tour à tour la trop triste page d'histoire qui rappelle le fait inique si admirablement raconté par l'immortel Longfellow. Le groupe de ses compatriotes que M. Poirier suit pas à pas, depuis leur embarquement forcé jusqu'à leur éparpillement et leur absorption dans le grand tout américain, est celui qui s'est arrêté dans la capitale de la Nouvelle-Angleterre et son voisinage. Si, dans cette atmosphère puritaine, ils ont trouvé quelques rares sympathies, et si parmi ce peuple devait surgir le chantre de leurs malheurs, qui, en stigmatisant les auteurs de leur expulsion et de leur spoliation, leur attirerait la compassion de l'univers, en revanche, de quelle froideur, de quelle défiance n'eurent-ils pas à souffrir avant de triompher des préjugés de leurs hôtes, et pour combien, hélas ! ce séjour en pays hostile au catholicisme ne fut-il pas la cause de la perte de leur foi en même temps que de leur langue et de leurs traditions nationales ! C'est ce que l'auteur a fait ressortir dans un récit où l'émotion du compatriote ne nuit pas à l'impartialité de l'historien.

L. L.

GALERIE HISTORIQUE: No 1. *Pierre Bédard et ses fils*, par N.-E. Dionne, M. S. R. C., 272 pages in-12, Québec, Laflamme et Proulx, 1909. Le savant et laborieux bibliothécaire de la Législature de Québec commence par cette biographie la série des huit ou douze ouvrages qui composeront sa *Galerie historique*. A l'exception de deux de ces volumes, la série traitera de personnages ou d'événements qui ont illustré le dernier siècle écoulé. Le premier portrait exposé est celui du vaillant Canadien-Français qui, à la tribune et dans la presse, défendit avec tant de logique et de courage les droits politiques de ses compatriotes. C'est une figure qu'il fait bon d'évoquer et de mettre en relief que celle du fondateur du *Canadien*, à une époque où le flot de l'immigration menace de noyer l'élément national qui a conquis ce pays à la civilisation, qui a droit de s'y maintenir à un rang d'honneur, et qui, malgré sa défiance légitime de l'impérialisme, prétend bien rester comme par le passé loyal à l'allégeance britannique.

L. L.

L'abbé J.-B.-A. Allaire, *Vie populaire de saint Thomas d'Aquin*. Jolie plaquette de 28 pages, tirée sur papier couché, avec couverture illustrée, et cinq belles gravures hors texte. Prix, 25cts, chez l'auteur, à Saint-Thomas d'Aquin, comté de Saint-Hyacinthe, P. Q.

Directeur-propriétaire L'abbé L. LINDSAY.

QUÉBEC. — Imprimerie de la COMPAGNIE DE « L'ÉVÈNEMENT. »